

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2611 - MERCREDI 18 MAI 2015

CONGO-UNION EUROPÉENNE

Saskia de Lang priée de s'en aller

La représentante de l'Union européenne en République du Congo est sous le coup d'une note verbale du ministère congolais des Affaires étrangères demandant son départ pour conduite en inadéquation avec son statut de diplomate.

« Lorsque le comportement d'un diplomate lèse le pays hôte, celui-ci est en droit de solliciter son rappel afin de sauver les relations avec son partenaire. C'est ce que nous avons fait », a réagi un cadre du ministère des Affaires étrangères qui a requis l'anonymat.

Page 9



COOPÉRATION

Jean Pierre Vidon dément l'irrecevabilité des autorités congolaises en France

Venu faire ses adieux au Premier ministre congolais, l'ambassadeur de France, Jean Pierre Vidon, dont le mandat est arrivé à son terme, a formellement démenti le refus par son pays de recevoir les autorités congolaises sur le territoire français.

« Il n'a jamais été question d'empêcher le Premier ministre de venir en France. Il n'y a jamais eu de demande en ce sens. Au niveau de l'ambassade de France, nous n'avons jamais été saisi d'une quelconque demande de visa pour le Premier ministre. Je ne vois pas pourquoi nous aurions refusé de donner un accord à une demande de visa », a précisé le diplomate français.

Page 9



CHU DE BRAZZAVILLE

Des opérations de vaporisation de la prostate avec l'aide marocaine



L'Association marocaine d'endo-urologie organise du 17 au 21 mai, en partenariat avec le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU), la première campagne gratuite de chirurgie endo-urologique mini-invasive de la prostate.

L'opération de vaporisation est une nouvelle technique utilisée dans les pays équipés pour traiter l'hypertrophie de la prostate. Elle permet, entre autres, de diminuer le séjour d'hospitalisation du patient.

Page 5

COUPE D'AFRIQUE DE BASKET 2017

Le Congo et la Fiba-Afrique signent le cahier d'accords d'organisation à Brazzaville

En vue d'approuver le choix de Brazzaville pour l'organisation, l'année prochaine, de la Coupe d'Afrique des nations de Basketball, le Congo et la Fédération africaine de la discipline ont signé



lundi le cahier d'accords y relatif. Paraphé par Léon Alfred Opimbat et Hamane Niang, respectivement ministre congolais des Sports et président de la Fiba-Afrique, le texte fixe les contours de cette compétition notamment les responsabilités que chaque partie devrait assumer pour la réussite de l'évènement.

Page 16

OIF

Michaëlle Jean assure Denis Sassou N'Guesso du soutien de la Francophonie

La Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie a dans un courrier officiel daté du 9 mai, assuré le président Denis Sassou N'Guesso du soutien de l'institution qu'elle dirige et salue par ailleurs son élection à l'issue du scrutin présidentiel du 20 mars.

« Je saisis cette occasion pour vous réitérer la détermination de la Francophonie à vous apporter le soutien nécessaire à la mise en œuvre des réformes constitutionnelles réalisées récemment sous votre impulsion », écrit notamment la diplomate qui appelle également à l'approfondissement du dialogue « élément fondamental pour la préservation de la paix sociale »

ÉDITORIAL

Diaspora

Page 2

ÉDITORIAL

Diaspora

Il est faux, absurde même de prétendre, comme le font certains à Paris et ailleurs, que la diaspora congolaise ne reconnaît pas la légitimité de la nouvelle Constitution et des institutions que celle-ci a générées. Mises à part, en effet, la cinquantaine de personnes dont le nom apparaît sur les documents qui rejettent le changement fondamental en cours au Congo et la vingtaine de casseurs qui manifestent de temps à autre aux abords de notre ambassade, la communauté congolaise approuve dans sa très grande majorité les décisions prises à Brazzaville au sommet de l'Etat et votées par le peuple lors du référendum, puis de l'élection présidentielle. La preuve en est qu'à aucun moment la diaspora ne s'est mobilisée pour joindre sa voix à celle de l'opposition radicale.

La vérité, que nos détracteurs finiront tôt ou tard par admettre, est que cette même diaspora, dans sa très grande majorité, n'accorde aucune importance aux actions entreprises à Paris par la minorité afin de mobiliser à ses côtés le parti socialiste français. Composée pour l'essentiel d'ingénieurs, de techniciens, de commerçants, de financiers, de médecins, d'enseignants cette communauté, forte de plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes pour la plupart très compétents, se concentre sur ses propres activités, sur sa propre vie. À aucun moment elle ne s'est ralliée et ne se ralliera aux actions pour le moins douteuses que tentent de conduire un petit groupe d'opposants irréductibles dont les frustrations sont évidentes.

Le vrai problème que doivent aujourd'hui résoudre les autorités de la République n'est donc pas de convaincre ceux qui s'agitent en vain dans les cercles politiques et les médias français. Il est d'aider les cadres de la diaspora à contribuer de façon active à l'émergence du pays dont ils sont issus et où vit toujours la majorité de leurs familles. Le capital intellectuel, professionnel, culturel que détiennent ces citoyens est en effet tel que sa mobilisation en faveur du développement de notre pays accélérerait de façon magistrale le processus dans lequel nous sommes aujourd'hui lancés.

Peu importe donc ce que clament les radicaux hors de nos frontières. L'essentiel est d'amener la vraie diaspora congolaise à s'engager plus et mieux qu'elle ne le fait en faveur de l'émergence du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre bientôt face à l'Assemblée nationale

L'annonce a été faite le 17 mai à Brazzaville par le ministre délégué auprès du Premier ministre, Digne Elvis Tsalissan Okombi à l'issue de l'audience que le président de l'Assemblée nationale Justin Koumba lui a accordée.

« C'est dans cette perspective qu'il était important, en ma qualité de ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement d'apporter le message du chef du gouvernement au président de l'Assemblée

nationale », a-t-il déclaré, avant d'ajouter, « dans la lignée du discours d'investiture du Président de la République, c'est un signal fort qui témoigne de la rupture prônée par le président Denis Sassou N'Guesso. »

Digne Elvis Tsalissan Okombi a par ailleurs indiqué que le principe de la responsabilité du gouvernement devant la représentation nationale participe au renforcement de la démocratie au Congo, « une démocratie que nous voulons apaisée et constructive », a-t-il renchérit. Notons qu'avant sa rencontre avec le président de l'Assemblée nationale, le ministre délégué en charge des relations avec le Parlement, s'est entretenu avec le président du Sénat André Obami Itou à qui il a présenté ses civilités.

Jean Jacques Koubemba



Digne Elvis Okombi Tsalissan devant la presse

CUVETTE-OUEST

Les cadres témoignent leur reconnaissance à Denis Sassou N'Guesso

Pour avoir nommé, pour la première fois, trois des leurs au gouvernement, les cadres natifs du département de la Cuvette-Ouest, ont organisé, le 14 mai à Brazzaville, une retrouvaille solennelle, pour saluer cette avancée, mais surtout pour exprimer leur gratitude au président de la République, avant de lui réitérer leur soutien indéfectible.

Depuis sa création il y a plus de 20 ans déjà, la Cuvette-Ouest n'avait jamais bénéficié de trois postes ministériels ou plus, ont constaté les ressortissants de ce département résidant à Brazzaville. Mais, dans ce premier gouvernement de la nouvelle République, il a été enfin confié à ce

département, trois portefeuilles. Dans le gouvernement dit de rupture, on note, en effet, la présence de Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'Education Physique, Ange Aimé Wilfrid Bininga, en charge de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat et de Charles Ngamfouomo, nommé ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, chargé de la Décentralisation et du développement local. Ce nombre de portefeuilles, bien qu'encore insignifiant, est pour les cadres et ressortissants de la Cuvette-Ouest, une avancée significative et une satisfaction. « Au-delà de l'émotion, nous sommes, Charles Ngamfouomo, Aimé Bininga et

moi-même, très honorés pour cette marque de fraternité que vous nous réservez ici. Après notre nomination, vous avez pris l'initiative de nous honorer, nous vous félicitons pour cela. Aujourd'hui c'est nous qui sommes ministres, hier c'était d'autres personnes et demain, d'autres prendront la relève, c'est aussi ça la Cuvette-Ouest », a indiqué Léon Alfred Opimbat, s'exprimant au nom des trois ministres. Des anciens ministres, sénateurs, députés et autres cadres et ressortissants originaires des six districts de la Cuvette-Ouest, à savoir Ewo, Okoyo, Mbama, Etoumbi, Kélé et Mbomo ont honoré de leur présence cette cérémonie.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Pierre Mabiala pointe du doigt les magistrats

Lors de sa première rencontre avec les procureurs généraux et de la République, le 13 mai, le nouveau ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, a usé d'un discours direct. Dénonçant les griefs professionnels que commettent les magistrats au quotidien dans l'exercice de leur profession, Pierre Mabiala, qui les a pointés du doigt, a promis être pointu envers ces derniers, afin de rendre la justice congolaise plus crédible et forte, au service du peuple.

Devant le procureur général près la Cour suprême et l'inspecteur général des juridictions et des services judiciaires, le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a rappelé aux uns et aux autres, leurs missions régaliennes à remplir avec loyauté. Décidé à redorer le blason de la justice congolaise, Pierre Mabiala a saisi l'occasion pour fustiger et dénoncer les comportements déviants, ainsi que autres mauvaises pratiques auxquels ces professionnels de droit, garants de la loi se livrent régulièrement, foulant ainsi aux pieds leur déontologie. Pierre Mabiala a entre autres épinglé les règlements amiables des différends dans les bureaux des parquets ; la mise en liberté provisoire négociée et monnayée des détenus ou inculpés ; les placements abusifs sous

écrous provisoires ; l'irrégularité des enquêtes préliminaires ainsi que le manque des gardes à vue. Le ministre a aussi cité le blocage des plaintes avec constitution de partie civile, le non suivi de l'exécution des sentences judiciaires, l'établissement sans vérification minutieuse des casiers judiciaires aux personnes ayant fait l'objet de condamnation pénale définitive mais aussi la corruption qui gangrène la justice congolaise.

« Un magistrat est avant tout un citoyen honnête, s'il trempe dans la corruption, il perd son pouvoir. Le statut particulier que vous aviez négocié auprès de l'Etat, vous avez été accordé dans le but de vous garantir l'autonomie financière. Si vous les magistrats, vous commencez à commettre les infractions, qui jugera finalement ? Tous ces mauvais comportements doivent



Pierre Mabiala lors de la rencontre avec les procureurs

cesser », a souligné le ministre Pierre Mabiala.

Quelques mesures de discipline prises

Afin de mettre un terme à tout ce désordre, le nouveau ministre de la justice a pris quelques mesures disciplinaires strictes. En ce qui concerne les audiences, il ressort que désormais celles-ci doivent débiter à 9 heures précises, et si cela n'est pas respecté, les magistrats retardataires seront punis conformément à la loi. De même, tous les chefs de parquet devront, dorénavant, rendre compte

mensuellement, du nombre de réquisitoires introductifs et de règlements définitifs qu'il aura rédigé ; engager des poursuites pénales et requérir les mandats de dépôt en cas de besoin, contre tout huissier de justice qui aura exécuté une décision au-delà de ce qui a été jugé. Les mêmes poursuites seront engagées pour tout magistrat du ministère public qui aura, en parfaite connaissance de cause, aidé à l'exécution illégale d'une décision de justice. Cependant, tous les racketteurs qui déambulent dans la Cour et les cou-

loirs du Palais de justice seront systématiquement arrêtés. Pour appliquer cette mesure, des instructions fermes ont été données aux responsables des parquets. « Je serai vigilant sur le bon fonctionnement des parquets et mettrai à la disposition de l'inspection générale de juridiction et des services judiciaires les outils nécessaires afin que celle-ci assure sa mission avec efficacité et de manière quasi-permanente. Je ne polémique jamais mais j'agis », a conclu le ministre Pierre Mabiala.

Firmin Oyé

DROITS HUMAINS

L'Observatoire congolais des droits de l'homme hostile aux médias nationaux

Le coordonnateur national de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Trésor Nzila a refusé de prendre part à une séance de travail, le 17 mai avec une délégation du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) à son siège, à cause, a-t-il dit, de la présence de la presse nationale.

Interrogé sur son hostilité à l'égard de la presse nationale, Trésor Nzila n'a donné aucune raison précise. « Nous n'étions pas informés par le CSLC que cette séance de travail devait être médiatisée. Nous avons bien reçu la correspondance relative à cette activité et nous souhaitons que nos échanges se passent sans la presse », a-t-il lâché.

Signalons que la séance de travail portait sur le contenu du journal « Lumière » édité par cette organisation de promotion et de défense des droits humains. Le CSLC avait pris soin de le notifier dans la correspondance adressée à l'OCDH.

Le président de l'institution de régulation des médias, Philippe Mvouo a exprimé, au cours d'une interview improvisée à la suite de l'échec de la séance de travail, son indignation face à la réaction du premier responsable de l'OCDH. « Vous intervenez souvent, sans problème, sur RFI pour parler de l'actualité du Congo et vous refusez aujourd'hui que la presse nationale couvre nos échanges. Je suis choqué par votre attitude de ce matin

; parce qu'il y a plus de cinq jours que le CSLC vous adressait une correspondance dans laquelle il vous avait signifié l'objet de la séance de travail. Défendre et promouvoir les droits humains, c'est également militer pour la liberté de la presse et l'accès aux sources d'information par les journalistes constitue l'un des droits à l'information », a expliqué Philippe Mvouo.

Par ailleurs, le président du CSLC a indiqué en outre que la motivation de médiatiser cette activité est justifiée par le fait que le grand public ne semble pas connaître le journal « Lumière », d'une part, et d'autre part par la solennité qui recouvrait ces échanges entre l'organe de régulation des médias et une organisation de défense et de promotion des droits humains, éditrice d'un journal.

« L'OCDH a aujourd'hui une renommée nationale et internationale reconnue. Nous sommes confus de constater que cette organisation de promotion et de défense des droits humains oublie que les droits

de l'homme, c'est aussi le respect des autres. Une entrave aux activités d'une institution constitutionnelle ne peut s'accommoder aux valeurs que défend l'OCDH », a fait remarquer à la presse Philippe Mvouo.

Le président du CSLC a renchéri qu'à l'issue de cette séance de travail, la rédaction du journal « Lumière » devrait mettre à profit les différentes remarques formulées par les techniciens de l'organe de régulation des médias ; afin qu'elle améliore aussi bien le contenu de son journal que sa forme physique.

« La séance de travail avait pour objet d'encourager l'équipe du journal de l'OCDH. La peur qui anime les responsables de ce journal de repousser la délégation du CSLC nous surprend. Nous sommes en droit de nous poser la question de savoir ce que fait l'OCDH et quelles sont ses missions. Le responsable de cette organisation doit savoir que défendre et promouvoir les droits humains contribuent à la consolidation de la démocratie au même titre que les médias. L'OCDH a eu donc raison de créer, en son sein, un organe de presse », a conclu Philippe Mvouo.

Roger Ngombe

NTIC

L'ONG VBS planche sur la formation des jeunes maintenanciers

L'Organisation non gouvernementale dénommée Visual Basic Système (VBS) a ouvert, le 14 mai à Brazzaville, une série de formation consacrée à l'appréhension des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

L'initiative caritative de cette organisation vise à faire bénéficier à plusieurs dizaines de jeunes scolarisés des connaissances liées aux nouvelles technologies. En 2015, plus 300 stagiaires ont été formés par cette organisme. Par contre en 2016, l'ONG Visual Basic Système compte doubler ou tripler ces effectifs tout en proposant d'autres formations très alléchantes.

Toutefois, la particularité pour cette année consiste à mettre un accent sur la dispensation des enseignements sur l'administration réseau et sur les métiers de l'informatique notamment, la maintenance des ordinateurs.

« La maintenance vise à maintenir ou à rétablir un bien dans un état spécifié afin que celui-ci soit en mesure d'assurer un service déterminé. Elle regroupe ainsi les actions de dépannage et de réparation, de réglage, de révision, de contrôle et de vérification des équipements matériels (machines, ordinateurs et ses accessoires) ou même immatériels (logiciels) », a expliqué Oko Ebamboulou, manager à l'ONG Visual Basic Système.

Dans le cadre de ces prestations, l'ONG Visual Basic Système respecte également le principe de la parité homme-femme. Elle attire de ce fait, de nombreuses apprenantes dont la lycéenne, Delicia Indoli, qui reconnaît : « L'émergence d'un pays, c'est aussi la formation importante des jeunes à tous les niveaux et par différents moyens. J'ai retenu en une heure de temps les managements de l'écran d'un ordinateur. Tout ira bien, je l'espère ».

Les formations offertes sont sanctionnées soit par la remise d'un certificat ou d'une attestation aux récipiendaires. Selon les options et les volumes horaires, elles couvrent généralement plusieurs semaines soit une période de trois journées consécutives.

Le manager de l'ONG Visual Basic Système, Oko Ebamboulou, précise que la délivrance des attestations de fin de formation sert à orienter un parcours professionnel. Elle est aussi une preuve de ses acquis, pour ses futurs employeurs. L'attestation de fin de formation permet de capitaliser les résultats des formations suivies. Elle s'applique aux actions de courte durée ne donnant pas lieu à certification.

Fortuné Ibara

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le gouvernement congolais entend valoriser l'industrie gazière

Les produits dérivés du gaz, les engrais ou l'urée, le méthanol et l'électricité, ne sont pas touchés par la baisse des prix des matières premières dont le pétrole. Le gouvernement congolais interdisant le torchage du gaz, s'est engagé à exploiter ces ressources gazières pour combler le déficit pétrolier, tout en développant l'accès à l'électricité, les secteurs agricole et industriel.

Le Cabinet Mott MacDonald, un bureau d'études et de conseil en ingénierie multi-spécialisée britannique, chargé par l'Etat congolais de conduire l'étude structurante de la filière gaz, a rendu sa copie le 12 mai dernier. Lors d'un atelier de restitution patronné par le Premier ministre Clément Mouamba, les experts ont décrié le torchage du gaz comme un gâchis énergétique et un désastre environnemental.

La République du Congo possède des réserves importantes de gaz non-associé qui sont presque intactes. « Seul le gaz associé est produit, mais sa valorisation est jugée encore insuffisante », admet le Premier ministre, Clément Mouamba, estimant que la préservation et la monétisation des ressources en gaz peuvent participer à la réduction des effets négatifs du niveau bas des prix du pétrole sur le budget et l'économie congolaise.

Le torchage du gaz, une pratique très courante dans l'exploitation pétrolière, consiste à brûler le gaz qui s'échappe du puits lors de l'extraction du pétrole. Exploiter le gaz qui est en plus faible

quantité que le pétrole dans les puits reviendrait à faire de lourds investissements pour les compagnies pétrolières.

Dans quel cas le gaz peut-il aider le Congo à diversifier réellement son économie ? A l'avis des experts de Mott MacDonald, il est nécessaire de mettre en place un cadre légal propice à une synergie et une coopération entre opérateurs afin de soulager l'espace économique : les engrais tirés du gaz pourraient contribuer à l'édification d'une industrie agroalimentaire au Congo, et être destinés à l'exportation. « C'est un facteur essentiel de l'indépendance alimentaire », a estimé le Premier ministre congolais.

Quant au méthanol, son exploitation pourrait conduire à l'industrie de vernis-lacque, de peinture, de ciment, d'encre, d'antigel, de colorants, de plastique et diverses peintures industrielles. Il est également un carburant pour les fusées. Ces chantiers, s'ils sont rationalisés, pourraient créer plusieurs secteurs d'activité, sources de richesses et d'emplois.

Une économie verte, un développement durable



Le Premier ministre entouré des membres du gouvernement

Depuis 2012, le Congo a adhéré à l'initiative de Réduction de torchage de gaz mondial (GGFR) en partenariat avec la Banque mondiale. Le GGFR vise fondamentalement la réduction des émissions de gaz à effets de serre et la protection de l'environnement. « Elle fait obligation aux Nations et entreprises qui y adhèrent pour réduire progressivement le torchage de gaz, jusqu'à zéro à l'horizon 2030 pour les installations anciennes, et zéro torchage, immédiat pour de nouvelles installations », a précisé le ministre

des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Cet engagement du gouvernement congolais, selon Thystère Tchicaya, s'inscrit dans la ligne droite des engagements pris à l'issue de la Conférence sur le climat de Paris (COP21) en décembre dernier. Outre l'engagement de l'Etat congolais à contribuer au maintien de la température planétaire en deçà de 2°C, le pays milite en faveur d'un développement durable, c'est-à-dire qui prend en compte la préservation et la promotion de l'environnement, des réserves naturelles, notamment des forêts, cours d'eau,

espèces animales et végétales protégées...

Malgré quelques efforts, d'après des ONG et partenaires techniques financiers, le Congo a encore du chemin à parcourir. A ce titre, le Cabinet Mott MacDonald suggère « l'entrée en vigueur du nouveau code des hydrocarbures pour cette année 2016 ; l'établissement et l'entrée en fonction d'une agence de régulation pour le secteur gazier ; les études d'ingénierie ; l'autorisation et le financement pour le gazoduc commun dès 2017, etc. »

Fiacre Kombo

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

APPEL À CANDIDATURE

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - IFC RECRUTE UN/UNE ASSISTANT(E) DE L'ESPACE « CAMPUSFRANCE CONGO » DE BRAZZAVILLE. LA PRISE DE FONCTION EST PREVUE VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2016.

L'ASSISTANT(E) DE L'ESPACE « CAMPUSFRANCE CONGO » DEVRA ETRE EN CAPACITE REMPLIR LES PRINCIPALES TACHES CI-DESSOUS, MAIS EGALEMENT ASSURER LA CONTINUITE DU SERVICE EN L'ABSENCE DU RESPONSABLE.

-Accueil des candidats : Les renseigner sur les études en France et la procédure « CampusFrance », les orienter sur les outils de recherche, les accompagner sur la plateforme « Etudes en France », réceptionner les dossiers de candidature, assurer la permanence téléphonique et répondre aux messages électroniques ;

-Assistance dans les missions du responsable : Organiser les entretiens « CampusFrance » (prise de rendez-vous, préparation des dossiers, etc.), assurer le suivi des dossiers en concertation avec le service de coopération et d'action culturelle - SCAC de l'ambassade de France au Congo et les services consulaires, participer aux diverses tâches administratives et effectuer les intérimaires nécessaires en cas d'absence du responsable ;

-Aide à la gestion de l'Espace : Rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation, veille à la bonne utilisation du matériel informatique par le public, suivi du nombre de dossiers et d'entrées de l'Espace ;

-Appui à la communication : Assurer les campagnes

d'information (médiat, visites des établissements, etc.), animer des réunions d'information notamment à Pointe-Noire, être en liaison avec les établissements d'enseignement supérieur, assurer l'animation de la page Facebook <https://www.facebook.com/CampusFranceCongo> et du site de l'IFC <http://www.institutfrancais-congo.com>.

COMPETENCES REQUISES : de formation supérieure, BAC+3 minimum (Licence), les candidat(e)s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins 2 ans. Les aptitudes recherchées et impératives pour ce poste sont les suivantes :

-Qualité rédactionnelle et parfaite maîtrise de la langue française ;
-Bonne connaissance des applications de bureautique (tableur, traitement de texte, Internet, etc.) ;
-Maîtrise des applications informatiques (adaptation de documents étudiants avec la plateforme « Etudes en France ») ;
-Grande disponibilité puisqu'il ou elle devra participer aux périodes d'inscriptions (à partir de novembre), aux périodes promotion et d'information de la procédure « CampusFrance », parfois en dehors des horaires de travail ;
-Esprit d'équipe, disponibilité, ponctualité, curiosité, capacité d'organisation, capacité d'adaptation, d'autonomie et sens relationnel.

TEMPS DE TRAVAIL ET HORAIRES : 40 heures de travail hebdomadaire, du lundi au vendredi de 8h00

à 13h00 et de 15h00 à 18h00 ; possibilité d'être amené à travailler le samedi ou parfois en soirée ; quelques déplacements à Pointe-Noire à prévoir dans l'emploi du temps annuel ; 26 jours de congés par année travaillée.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT : Le dossier sera constitué impérativement d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la copie des diplômes, formations, stages et tout autre document complémentaire. Ces documents seront mis dans une enveloppe A4, cachetée, portant la mention - AECFC - à déposer au secrétariat général de l'IFC avant le lundi 30 mai 2016 à 17h30, délai de rigueur. Si envoi par courrier, cette enveloppe sera insérée dans une 2ème enveloppe pour l'expédition adressée par pli recommandé à : INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - ROND POINT DE LA PLACE DE RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO avant le lundi 30 mai 2016 à 17h30, délai de rigueur. Les plis qui parviendraient au-delà de ce délai ou qui ne seraient pas suffisamment affranchis, seront rejetés. Par ailleurs, tous les dossiers incomplets seront systématiquement écartés.

Pour plus d'informations sur cet appel à candidature, contacter Mme Darlène BIKOU MBYS par téléphone au 05 323 00 91, ou par courriel à l'adresse : comptabilite@institutfrancais-congo.com.

SANTÉ PUBLIQUE

Des opérations de vaporisation de la prostate au CHU de Brazzaville

L'Association marocaine d'endo-urologie organise du 17 au 21 mai, en partenariat avec le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU), la première campagne gratuite de chirurgie endo-urologique mini-invasive de la prostate

L'opération de vaporisation est une nouvelle technique utilisée dans les pays équipés pour traiter l'hypertrophie de la prostate. Opération de la prostate par les voies naturelles, la chirurgie endoscopique permet, entre autres, de diminuer le séjour d'hospitalisation. En effet, la résection bipolaire est une technique avec un peu plus d'avantage, avec moins de saignement et moins de complications. Quant à l'hypertrophie bénigne de la prostate, c'est une tumeur non cancéreuse de la prostate. Elle est fréquente chez l'homme à 40% surtout les sujets de plus de 50 ans. Selon le chef de service urologie du CHU, le professeur Alain Prosper Bouya, cette proportion arrive à 80% chez les hommes de plus de 70 ans, car la fréquence de la maladie augmente avec l'âge.

« Elle est la première cause d'hospitalisation dans la quasi-totalité des services d'urologie de par le monde. Au CHU de Brazzaville, les statistiques ne font pas exception à la règle. De janvier à décembre 2015, nous avons eu en hospitalisation environ 113 malades dont 8 ont subi une intervention chirurgicale par voie haute (une intervention chirurgicale) », a-t-il expliqué, ajoutant

qu'au moins cinq personnes seront opérées chaque jour.

Insuffisance de plateau technique au CHU

Au Congo, par insuffisance de plateau technique, les spécialistes sont condamnés à recourir à l'ancienne technique dont les limites sont avérées. Ce qui ne facilite toujours pas le travail des médecins car dans des pays équipés, l'intervention par les voies naturelles, réalisée en première intention, concerne environ 80% des cas. « La fréquence est tellement importante que nous traînons une quarantaine de malades qui attendent l'intervention chirurgicale. C'est pour cela que cette mission est importante. Il est question cette fois d'opérer par voies naturelles. C'est pour cela que la chirurgie endoscopique nous intéresse pour que nous soyons aussi capables de réaliser ces gestes afin de diminuer le séjour d'hospitalisation », a déploré le professeur Bouya, précisant qu'avec cette technique la durée passera de plus d'une semaine à 48, voire 24 heures d'hospitalisation.

Outre la chirurgie endoscopique, le professeur Redouane Rabié et son équipe vont également



Une vue des patients opérés au CHU ; crédit photo Adiac

former les urologues congolais sur la technique de vaporisation bipolaire avec une pratique sur des patients sélectionnés. Doté d'une expérience d'environ deux ans, le directeur de recherche en chirurgie mini-invasive à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, le professeur Redouane Rabié opère des patients qui ont une taille de prostate variant entre 30 et 100g, mais l'intervention ne doit pas durer plus d'une heure. « Nous avons une expérience d'une année et demie nous opérons des malades à travers cette technique régulière-

ment. Nous voulons l'extrapoler dans le cadre de la coopération sud-sud », a assuré le président-fondateur de l'Association marocaine d'endo-urologie.

Une initiative encouragée par la directrice des affaires médicales du CHU qui pense que les urologues congolais apprendront comment pratiquer la chirurgie endo-urologique. « Ce sera un plus pour nous parce que nous savons que dès que ces malades seront pris en charge, ils n'auront plus besoin de séjourner longtemps à l'hôpital. J'encourage ce genre de partenariat, que la science qui

est universelle, continue à aller de l'avant, notamment dans nos pays sous-développés », a souhaité Gisèle Kimbally Kaky.

Rappelons que dans le cadre de l'amitié congolo-marocaine, trois médecins congolais dont un de l'hôpital Loandjili à Pointe-Noire ; un de l'hôpital spécialisé d'Oyo ; un du CHU de Brazzaville, sont actuellement en formation en urologie au Maroc sous la direction du professeur en urologie transplantation rénale de l'hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid, Redouane Rabié.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre Emile Ouosso invite le personnel à l'assiduité au travail

Tôt le matin à sept heures, le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso a été accueilli le 13 mai, dans les locaux de la Caisse nationale de sécurité sociale par le directeur général de cette administration publique, Evariste Ondongo, avant de se rendre à la Caisse de retraite des fonctionnaires.

La descente a été effectuée dans le cadre de la prise de contact avec le personnel de ces administrations, a expliqué le ministre au terme de sa visite.

Outre cette prise de contact, un rappel à l'assiduité au travail ainsi qu'à la préoccupation majeure des retraités a été au centre de la rencontre. « Les travailleurs doivent accomplir leur devoir, leur tâche le mieux possible, être à l'heure au travail pour faire que tout le social dépendant des retraités soit bien géré et qu'on n'ait pas de soucis par ailleurs », a-t-il conclu.

L'invite lancée à ses collaborateurs est une marque de rigueur au travail. D'ailleurs lors de la prise de passation des consignes avec le ministre sortant, Emile Ouosso avait assuré le personnel de la continuité de l'administration avant de souligner qu'il remercia tous ceux qui brilleront par l'indiscipline et par des actes d'antivaleur.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Les élèves sensibilisés à l'éducation sexuelle complète

Le Comité multisectoriel d'éducation sur la sexualité et à la prévention des grossesses précoces du Forum des éducatrices africaines (Fawe) antennes Congo, a organisé le 13 mai, une sensibilisation à l'éducation complète sur la sexualité et la prévention des grossesses précoces dans les établissements scolaires de Brazzaville

L'objectif a été de briser le tabou qui existe entre les parents et les jeunes adolescents sur l'éducation sexuelle. La sensibilisation s'est déroulée au collège d'enseignement général, Antonio Agostinho Neto, au lycée Chaminade et au lycée technique commercial 1er mai. Elle s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre le gouvernement et le Fonds des Nations unies pour la population.

En effet, elle a donné lieu à des communications sur les thèmes « les grossesses précoces » et « les violences sexuelles », développés par le groupe des élèves dirigé par Prince Mavougou. Les oratrices ont axé leur communication sur la définition du terme grossesse précoce, les causes, les conséquences et les mesures préventives. Selon elles, les jeunes adolescents doivent éviter les rapports sexuels avant l'âge de dix-huit ans. Elles ont par contre invité leurs condisciples à s'informer des grossesses précoces, s'abstenir, être fidèle et responsable de leurs actes ou d'utiliser le préservatif.

« Les grossesses précoces empêchent les jeunes filles à aller plus loin dans leurs études et les conduisent au mariage précoce qui a des conséquences non négligeables », ont conclu les oratrices. Cette communication a captivé l'attention des élèves qui ont manifesté le besoin d'entendre toutes les communications prévues pour cette

« Les grossesses précoces empêchent les jeunes filles à aller plus loin dans leurs études et les conduisent au mariage précoce qui a des conséquences non négligeables »

campagne malgré le temps imparti des organisateurs. Une série de jeux questions et réponses a été ouverte dans la salle sur les termes d'abstinence, de responsabilité des jeunes et des parents, et bien d'autres.

En outre, les élèves ont été ravis de suivre la pièce de théâtre portant sur le thème « Ado, le sexe et l'école »,

présenté par une troupe théâtrale de la place. Au terme des communications, l'élève Gloire Mbochi Oko Ngakala de la classe de 3e au collège Antonio Agostinho Neto, a souligné que le thème « les grossesses précoces » a bel et bien sa raison d'être en milieu scolaire. Selon lui, le parcours scolaire des jeunes filles est souvent perturbé à cause des grossesses précoces, sources de conséquences graves, abandon des études et risque d'être atteint par des maladies sexuellement transmissibles. Il a conclu : « j'invite mes condisciples à mettre en pratique les enseignements reçus parce que la génération actuelle est exposée à plusieurs maux. Lorsque l'éducation sexuelle est ratée au sein de la famille, les jeunes filles peuvent se rattraper au niveau des églises qui n'ont jamais de sujet tabou, ainsi qu'à l'école, comme l'a fait le Fawe ».

Notons que d'après la coordonnatrice nationale du Forum des éducatrices africaines (Fawe) antennes Congo, Honorine Nkaya cette sensibilisation est organisée à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle fait suite au forum sur l'éducation à la sexualité et santé sexuelle des adolescents des jeunes organisé du 11 au 12 décembre 2015 à Brazzaville. « Ces communications n'ont pas été données par des éducateurs mais, pour une meilleure compréhension, par des élèves », a-t-elle conclu.

L.G.O.

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

TRU BLU TRU MARIAGE

DITES-NOUS "OUI"

POUR LE PLUS BEAU JOUR DE VOTRE VIE

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/en/hotel-brazzaville

FORMATION À DISTANCE

Dix diplômes de master délivrés aux étudiants basés au Congo

Dans le cadre du partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, le Campus Numérique Francophone (CNF) de Brazzaville, a remis, le 13 mai, les diplômes de Licence et de Master aux récipiendaires.

Ces diplômes de licence et master en différentes options ont été obtenus, par ces étudiants au terme des formations ouvertes à distance, courant les années académiques 2013-2014 et 2014-2015. Ils ont été délivrés par les grandes universités, dont l'université Picardie Jules Verne et les universités de Nantes, de Rouen, de Limoges, de Ouagadougou et enfin de Mohamed premier, basé au Maroc.

Pour cette année 2015-2016, l'Agence universitaire de la Francophonie propose également des allocations d'études à distance afin de permettre à un grand nombre d'inscrits de suivre les formations ouvertes à distance.

Le responsable du Campus Numérique Francophone a félicité l'assiduité, le sens de responsabilité, la disponibilité et l'ardeur au travail dont ont fait montre ces étudiants. Et pour souligner la valeur de ces formations, il a déclaré : « Ces formations constituent à non point douter une institution de formation continue et de renforcement de capacité pour les étudiants et des salariés ayant un niveau BAC+2 tout en résidant dans un pays et en continuant à travailler; d'obtenir un diplôme de niveau supérieur à l'égard d'une licence ou d'un master ».

En effet, le Campus Numérique est une plate-forme technologique et numérique de ressources et de compétences pour l'appropriation, de prospectives et d'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies de l'information et de la com-



Les heureux récipiendaires affichent leurs diplômes./photo adiac

munication pour l'enseignement (TICE) au service de la communauté universitaire. Toutefois, les TICE recouvrent également les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement. Elles regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage. L'étude des méthodes d'enseignement intégrant les TICE fait l'objet de la techno-pédagogie.

Enseignées au Campus Numérique Francophone (CNF) de Brazzaville, les TIC et TICE permettent « l'accès aux savoirs, compétences, à la production de savoirs et à la formation aux savoirs. Nous signalons que les formations ouvertes et à distance ne sont pas encore jusqu'à ce jour proposées par les établissements partenaires du Campus Numérique Francophone de Brazzaville, en comparaison avec les universités membres du réseau de l'AUF qui offrent aujourd'hui 85 formations ouvertes et à distance, dont 20 venant des universités du sud », a expliqué, Brice Rodrigue Malonda Boungou, responsable du Campus.

Fortuné Ibara

ÉDUCATION EN SITUATION DE CRISE

André Vallini invite les pays européens et la Commission européenne à « prendre toute sa part à cet effort »

Prenant part au Conseil des Affaires étrangères, format développement, le secrétaire d'Etat français chargé du Développement et de la Francophonie, André Vallini, a insisté sur l'éducation en situation de crise, dont le débat portait sur la réforme de la politique européenne de développement. André Vallini a plaidé pour une place accrue à l'éducation dans la stratégie européenne, considérant celle-ci comme « le socle fondateur de toutes les politiques de développement ». Il s'est appesanti sur « l'éducation en situation de crise, dont les besoins sont exacerbés par les déplacements de population massifs au Moyen-Orient et au Sahel ». Il s'est montré défavorable à l'allongement de la durée moyenne des situations de crise rappelant que « les enfants naissent dans des camps de réfugiés et y restent des années parfois jusqu'à l'adolescence ou même l'âge adulte ».

Il a aussi rappelé la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la santé au niveau mondial. Ce qui n'a pas été le cas en faveur de l'éducation, a-t-il regretté avant de demander « non pas de faire moins pour la santé afin de faire plus pour l'éducation, mais de faire autant pour l'une que pour l'autre ». Il a exhorté ses homologues européens et la Commission européenne à prendre « toute sa part à cet effort ».

Noël Ndong

URANIUM

L'ex-patronne d'Areva, Anne Lauvergeon mise en examen pour présentation de comptes inexacts

A l'issue de 12 heures d'interrogatoire au Pôle financier de Paris, l'ancienne patronne d'Areva, en est ressortie avec une mise en examen pour « présentation de comptes inexacts et diffusion de fausses informations ». Rattrapée par l'affaire Uramin, une société minière canadienne dont les gisements se sont avérés inexploitable et soupçonnée d'être une vaste escroquerie.



Anne Lauvergeon/credit photo (Eric Piermont/AFP)

L'époux d'Anne Lauvergeon, Olivier Fric déjà mis en examen pour « délit d'initié », est également accusé d'avoir profité d'informations privilégiées pour spéculer sur l'opération. Les juges cherchent à comprendre quel a été son rôle.

Dans un rapport datant de

2014, qui a servi de base à l'enquête judiciaire, la Cour des comptes a estimé que la responsabilité d'« Atomic Anne » dans le dossier Uramin était « incontestable », évoquant au passage des « faits de dissimulation ».

Selon plusieurs documents

internes, Anne Lauvergeon est « soupçonnée d'avoir dissimulé des éléments à l'Etat actionnaire et d'avoir maquillé les comptes annuels de l'entreprise pour masquer le désastre, ce qui lui vaut sa mise en examen ».

Depuis le début de cette affaire, Anne Lauvergeon n'a pas varié de position. Pour elle il s'agit d'un « coup monté », fomenté par ses ennemis pour la déstabiliser, persuadée que cette cabale a pour but d'obtenir la privatisation du portefeuille d'Areva à vil prix.

En Afrique, les travaux menés par des géologues et des experts indépendants pour Areva concluront que les gisements de Bakouma en Centrafrique, de Trekopje en Namibie et de Rysk Kuil en Afrique du Sud sont inexploitable. Le groupe finira par avouer l'absence de toute valeur de ces gisements dans ses comptes de 2011. Huit mois après le départ d'Anne Lauvergeon de la présidence du groupe, il a ramené à zéro la valeur des titres miniers d'Uramin.

Noël Ndong



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Superviseur Approvisionnement et Fret
Basé : à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS Programme Congo, nous cherchons un (01) Superviseur Approvisionnement et Fret. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Logistique de WCS Programme Congo et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

I. Finalités du poste

Effectuer tous les achats du Projet/Mission, gérer les inventaires et suivre toute l'administration qui en découle ;

Développer et entretenir des relations avec les différents fournisseurs afin d'assurer un approvisionnement stable en marchandises/matériels de toutes sortes, tout en garantissant la meilleure rentabilité et compétitivité des prix.

II. Responsabilités principales de la fonction

-Assurer la gestion administrative des achats et effectuer les achats en respectant toutes les étapes y relatives ;

-Assurer la gestion des inventaires en s'assurant que WCS dispose du stock de marchandises/matériels nécessaires pour assurer son plein fonctionnement et en cherchant à réduire les ruptures qui pourraient survenir ;

-Gérer la réception et l'expédition du fret international y compris le dédouanement et Organiser et participer au chargement/déchargement des marchandises ;

-Gérer les transports des marchandises en préparant tous les documents d'expédition et en élaborant les plannings mensuels des transporteurs en collaboration avec le référent hiérarchique en tenant compte des priorités des opérations et des conditions météorologiques ;

-Produire des rapports hebdomadaires et mensuels de ses activités, les marchandises en transit et signaler

immédiatement au référent hiérarchique tout problème lié au transport des marchandises : dommage, blocage à la douane etc.

-Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

III. Compétences requises

-Très bonnes aptitudes à la communication et à la négociation, flexibilité, polyvalence, méticulosité, honnêteté, intégrité ;

-Bonne capacité d'apprentissage et d'adaptation aux nouvelles technologies, sens d'organisation et de priorité ;

-Bon niveau de compréhension, d'expression et de rédaction en français et bonne connaissance de l'anglais ;

-Connaissance de la vie en brousse est un atout.

IV. Profil requis :

-BAC+3 en Logistique, Gestion d'entreprise ou équivalent

-Formation professionnelle de commerce

-Minimum 2 ans d'expérience en tant que Responsable achat/Fret dans le domaine logistique

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation, accompagnés du diplôme légalisé et du récépissé d'inscription à l'ONEMO à l'adresse suivante :

Mme . La Directrice Générale Adjointe - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à

l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 02 Juin 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Fait à Brazzaville, le 17 Mai 2016

WCS - Congo Program

151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

ENVIRONNEMENT

Il voulait vendre ses trophées de chasse sur Internet : arrêté !

Les garde-forestiers de Milan ont passé les menottes à un inconscient qui, malgré la lutte ambiante, voulait fourguer des espèces protégées.

C'est à croire que l'homme n'avait jamais entendu parler de protection de la faune, de lutte contre le braconnage et le dépeuplement des espèces animales ou végétales menacées. Sur Internet, il s'était tout bonnement permis d'étaler des trophées de chasse illégale. Empaillées et bichonnées, des têtes de buffle d'Afrique, de gnous (antilopes) s'offraient à l'acquisition hypothétique sur le site de vente en ligne Kijiji, contre espèces sonnantes et trébuchantes, bien entendu.

Le vendeur avait le sens des affaires et une « conscience professionnelle » assurée : les pièces étaient photographiées et montrées. Pour un prix allant jusqu'à 2000 euros (près d'un million et demi de francs CFA), on avait droit au pedigree de la bête : son lieu d'abattage, le « champion » qui en signait l'exploit, la race de l'animal. Les trophées incluaient même, disent les gardes forestiers de Milan, un rare exemplaire de félin d'Afrique alors que les léopards sont extrêmement protégés.

Il faut une dose d'inconscience pour oser se livrer, de l'étranger, à tel trafic. Dans tous les aéroports du monde, des affiches de la Cites (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) reproduisent pourtant la liste des animaux qu'on ne peut pas abattre et surtout pas ramener dans ses valises par souci d'exotisme. Mais sur Internet, le vendeur lombard se vantait de tout vendre.

Lucien Mpama

LUSAKA-ZAMBIE

Les assemblées annuelles de la BAD placées sous le signe de l'Énergie et le changement climatique

La Banque africaine de développement (BAD) a rendez-vous, du 23 au 27 mai, à Lusaka, en Zambie, pour ses assemblées annuelles 2016.

Le thème de ces assises auxquelles prendront part quelque 3 000 délégués et intervenants est « Énergie et changement climatique ». Une problématique au cœur des enjeux de développement et autour de laquelle la BAD compte dévoiler sa stratégie pour la transformation de l'Afrique.

Pour les responsables de l'institution financière panafricaine, une telle mutation suppose que l'on accorde toute l'attention aux secteurs de l'énergie, de l'alimentation et l'agriculture, de l'industrialisation, de l'intégration et enfin, de l'amélioration du cadre de vie des Africains. Cinq axes de travail jugés prioritaires.

Au nombre de ces priorités, justement, l'énergie fera figure de point nodal des discussions en raison du déficit qu'accuse le continent africain en cette matière. À ce jour, 650 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité. Quand on sait l'importance de l'électricité dans l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement des nations, le retard pris par l'Afrique dans ce domaine ne peut qu'être inscrit au nombre des préoccupations

des partenaires au développement. À la tête de la BAD depuis le 1er septembre de l'année dernière, le Nigérian Akinwumi Adessina dont ce seront les pre-



mières assemblées annuelles après sa prise de fonction, a dans un message vidéo portant sur l'événement, assuré qu'au cours de ces retrouvailles, la Banque lancera un programme visant la création de quelque 25 millions d'emplois pour les jeunes au cours de la prochaine décennie : « Toutes ces priorités doivent être débattues et autant les

gouvernements que les entreprises, la société civile, la presse et le peuple africain doivent se les approprier », a-t-il déclaré, ajoutant : « Nous ne voulons voir rien de moins que la transformation sociale et économique de l'Afrique. Nous voulons libérer un potentiel gigantesque pour l'Afrique et pour

« une résilience extraordinaire » face à cette situation.

Akinwumi Adessina sera à l'écoute de ses interlocuteurs, en particulier les gouverneurs, parmi lesquels se trouvent les ministres des Finances et de l'Économie des 54 pays africains et les 26 pays non afri-

le monde ».

Malgré la situation économique difficile de l'Afrique, confrontée comme le reste du monde à la chute des prix des matières premières, le président de la BAD reste optimiste. Il souligne en effet que les taux de croissance de 4% enregistrés dans certains pays, en 2015, sont la preuve que l'Afrique a montré une capacité d'adap-

cains membres du groupe de la BAD. Ils examineront son rapport d'activités 2015 et donneront suite au budget pour la nouvelle année.

Pour rappel, le montant des prêts et dons accordés par la Banque l'année dernière était de 8,8 milliards de dollars US, en augmentation de 25% par rapport à l'année 2014.

Gankama N'Siah



BUROTOP IRIS



HUAWEI

HUAWEI Mate S



- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

CONGO - UE

Saskia de Lang priée de s'en aller

La représentante de l'Union européenne en République du Congo est sous le coup d'une note verbale du ministère congolais des Affaires étrangères demandant son départ pour conduite en inadéquation avec son statut de diplomate.

« Arrogante et méprisante à l'égard du Congo et de ses dirigeants, Saskia de Lang, ambassadeur de l'Union européenne ne mérite plus notre considération », a confié un diplomate congolais en réaction à ce que certains journaux ont qualifié de « guerre diplomatique. »

La même source ajoute que depuis quelques jours, le gouvernement congolais a engagé une démarche auprès de l'Union européenne pour solliciter le rappel de sa Cheffe de mission en République du Congo.

Joint par notre rédaction, une source à l'Union européenne reconnaît que l'institution a été régulièrement saisie par le ministère des Affaires étrangères du Congo. « ...Le gouvernement de la République du Congo a observé de la part de Madame Saskia De Lang, un activisme contraire

à l'esprit et à la lettre de la Convention de Vienne qui régit les relations diplomatiques entre les Etats », peut-on lire sur cette note verbale dont nous avons pu obtenir la copie auprès d'une source de l'Union européenne.

Pour motiver son intention, le gouvernement congolais a énuméré quelques faits et gestes qu'il reproche à la diplomate européenne. Au nombre de ceux-ci : la lettre du 29 mars 2016, adressée à la Cour constitutionnelle du Congo à travers laquelle elle exige d'être reçue dans les plus « brefs délais »... tout en intimant l'ordre que sa requête soit « prise en considération demain ou après-demain. »

Pour le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, cette « injonction de Madame De Lang à la Cour constitutionnelle de la

République du Congo, en plus d'être totalement inadmissible, est à tous égards incompatible avec le serment pris par chacun des membres de cette haute juridiction de l'Etat. »

On retiendra au terme de cette énumération des faits, que « Madame de Lang a perdu toute crédibilité pour poursuivre son mandat en république du Congo. » En d'autres termes, « ce rappel de Mme De Lang » suppose pour l'Union européenne la désignation d'un autre Chef de Mission.

L'« incident » du samedi 14 mai

Un responsable du ministère des Affaires étrangères, contacté par la rédaction, parle « d'incultures crasses étalées en prime time de la part de journalistes sur fond de préjugés nourris au café du commerce du bagout professionnel. »

En réalité, nous fait-on savoir, Saskia De Lang n'avait pas été invitée à cette communication du ministre Jean-Claude Gakos-

so. Il s'agissait assurément pour ce ministère de demeurer cohérent avec lui-même après s'être déjà plaint du comportement de cette diplomate auprès de son institution. Les titres pompeux et diffamatoires de certains journaux trahissent non seulement leur manque d'éthique et de professionnalisme mais surtout cet « acharnement dicté et entretenu » contre le Congo et son gouvernement.

« Alors que la situation est gérée par voie diplomatique, le Congo est surpris de la voir sur la toile avec des commentaires exagérés », souligne un autre diplomate qui s'interroge par ailleurs : « A qui profite cette mise en scène ? » Congo-UE : ciel nuageux ?

S'adressant au corps diplomatique accrédité au Congo, le chef de la diplomatie congolaise, Jean-Claude Gakosso, a réaffirmé « la volonté renouvelée du Gouvernement congolais de renforcer ses relations de coopération avec tous ses partenaires, sans exclusive (...) sans jamais déroger ni à

l'esprit ni à la lettre des Conventions de Vienne qui régissent les relations diplomatiques et consulaires entre les Etats et qui sont aujourd'hui la Bible des Diplomates à travers le monde. »

C'est dans ce même esprit que nous avons eu vent des « excuses » de la diplomate américaine au ministre des Affaires étrangères en reconnaissant au passage « le respect mutuel » qui doit prévaloir dans les relations bilatérales.

« C'est un principe que tous les diplomates connaissent même si certains continuent de se comporter en Afrique comme au temps de la colonisation. Lorsque le comportement d'un diplomate lèse le pays hôte, celui-ci est dans son droit de solliciter son rappel afin de sauver les relations avec son partenaire. Et c'est ce que nous avons fait », reconnaît un autre responsable au ministère des Affaires étrangères en s'appuyant sur l'article 9 de la Convention de Vienne de 1961.

La Rédaction

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Jean-Pierre Vidon dément l'information sur « le refus par son pays de recevoir des autorités congolaises »

Venu pour faire ses adieux individuels au Premier ministre, Clément Mouamba, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, qui est arrivé au terme de sa mission diplomatique, a exprimé le 17 mai son indignation sur des informations « erronées », circulant sur l'Internet.

En effet, depuis quelques jours, les réseaux sociaux spéculent sur une information faisant état d'un refus de visa aux autorités congolaises par l'ambassade de Belgique, et sur le fait que la France aurait refusé de recevoir le Premier ministre congolais à cause des questions sécuritaires qui ne seraient pas encore réglées.

« Nous avons l'habitude de vivre ce genre d'intoxication sur Internet. C'est très désagréable pour nous diplomates qui connaissons en général la vérité. Lorsqu'il y a des informations qui sont erronées, des informations qui sont mensongères, on ne peut que déplorer », a déclaré l'ambassadeur de France, au sortir de son entretien avec le Premier ministre.

« Il n'a jamais été question d'empêcher le Premier ministre de venir en France. Il n'y a jamais eu de demande en ce sens. Au niveau de l'ambassade de France, nous n'avons jamais été saisi d'une quelconque demande de visa pour le Premier ministre. Je ne vois pas pourquoi nous aurions refusé de donner un accord à une demande de visa », a précisé le diplomate français.

S'agissant des autres approbations à l'ambassade de Belgique, l'ambassadeur a dit être mal placé

pour en parler. D'ailleurs, a-t-il annoncé, « il n'y a plus d'ambassade de la Belgique au Congo depuis quelques mois ».

Parlant de son entretien avec le Premier ministre, Clément Mouamba, l'ambassadeur de France au Congo a expliqué qu'il est venu lui « formuler ses vœux pour sa haute et délicate mission ».

« On se connaît depuis les premières semaines de mon arrivée ici au Congo, lorsqu'il présidait le Comité de mise en place de la section congolaise des membres de la légion d'honneur. A cette occasion, il a été décoré pour les mérites intrinsèques qui étaient les siens dans ses fonctions d'alors », a indiqué Jean-Pierre Vidon, poursuivant

que, « le Premier ministre a affirmé l'attachement du Congo à la France, aux relations traditionnelles qui ont beaucoup de substances ».

Au cours de cet entretien, les deux personnalités ont également évoqué la mission qu'effectuera d'ici peu la ministre des affaires sociales, ainsi que les différents partenaires au développement et autres organisations internationales dans le département du Pool.

« Tout cela est un engagement de transparence, car la trans-

parence est une vertu cardinale en matière de gouvernance. Et le fait de vouloir aller sur place, en vue de se rendre compte de la situation qui prévaut actuellement dans ce département, de pouvoir rencontrer la population, est une excellente méthode à laquelle la France attache beaucoup d'importance », a apprécié l'ambassadeur de France.

Insistant toujours sur le mot transparence, il a rappelé le lancement du centre autonome de décompte du solde pour les militaires et gendarmes conçu avec l'appui de la France, dans le cadre de la coopération structurelle de défense et qui, aujourd'hui, a-t-il dit, « est le seul instrument du genre sur le continent africain ».

Après avoir passé deux ans au Congo, l'ambassadeur de France a constaté que « le pays est très dynamique, qu'il peut aller de l'avant ».

« Actuellement, la situation économique devient difficile du fait de la chute du cours du pétrole, mais le Congo n'est pas le seul pays à être affecté dans ce domaine. Sur ce, il va falloir qu'il résiste, surtout avec une gouvernance qui permettra de répondre à cette crise. Ce n'est pas facile, car le Premier ministre à un certain nombre de défis à relever. Il faut que le Congo arrive à surmonter ce moment difficile », a conclu le diplomate français.

Yvette Reine Nzaba



Clément Mouamba s'entretenant avec Jean-Pierre Vidon/crédit photo adiac

LIBYE

La communauté internationale soutient le réarmement du pays pour combattre le terrorisme

Réunis lundi à Vienne, en Autriche, les ministres des Affaires étrangères d'une vingtaine de pays ont annoncé qu'ils « soutiendraient totalement les efforts » du nouvel exécutif libyen qui a demandé la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Libye en vigueur depuis 2011.

Au cours de cette rencontre présidée par le ministre italien des Affaires étrangères Paolo Gentiloni et le secrétaire d'Etat américain John Kerry, en présence du Premier ministre libyen, Fayez Al-Sarraj, les participants se sont également dits prêts « à répondre aux demandes du gouvernement libyen en vue d'entraîner et d'équiper la garde présidentielle et les forces autorisées ».

L'objectif de la rencontre était de renforcer le soutien de la communauté internationale au gouvernement d'union, actuellement confronté à des fractures politiques de plus en plus importantes à l'intérieur du pays, mais aussi à la menace croissante du groupe Etat islamique (EI).

Le chef de la diplomatie américaine a estimé, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion qu'il était impératif de

soutenir le gouvernement du Premier ministre Fayez Al-Sarraj, qui selon lui, est le seul exécutif légitime du pays. Il a réaffirmé la volonté de la communauté internationale d'appuyer la demande des autorités libyennes concernant l'exemption de l'embargo de l'ONU sur les armes. Ce qui permettra à la Libye « d'acquiescer les armes et les balles nécessaires pour combattre Daesh et d'autres groupes terroristes ».

À l'issue de la réunion, la Russie, l'Arabie Saoudite, la Chine, l'Égypte, la Tunisie, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie ont signé un engagement pour soutenir les efforts de réarmement du gouvernement d'union nationale basé à Tripoli.

Imposé au début de la révolte contre le régime de Mouammar Kadhafi, l'embargo de l'ONU sur

les ventes d'armes à la Libye a été maintes fois violé. Quant aux demandes de levée de cet embargo, elles ont jusqu'ici été rejetées.

Plus d'un mois et demi après son installation, le gouvernement d'union, appuyé par la communauté internationale peine à asseoir son autorité, parce que confronté à une forte opposition locale. Il peine également à gagner l'adhésion d'un gouvernement parallèle installé à Tobrouk dans l'Est. Ce dernier refuse toujours de céder le pouvoir avant un vote de confiance du Parlement, plusieurs fois reporté.

Sur le plan sécuritaire, le gouvernement de Fayez Al-Sarraj, confronté à la menace de l'EI est toujours sous pression de ces djihadistes qui ont étendu leur influence à l'Ouest de la ville libyenne de Syrte qu'ils contrôlent depuis le mois de juin de l'année dernière. Malgré cela, ce gouvernement a commencé à renforcer son emprise sur le pays, après plusieurs années de chaos.

Nestor N'Gampoula

Les forces gouvernementales passent à l'offensive contre le groupe Etat islamique

Une cellule chargée des opérations militaires a été mise en place par les dirigeants libyens pour combattre l'organisation Etat Islamique (EI), implantée dans la ville de Syrte. Une étape essentielle pour rétablir la paix et la stabilité en Libye.

Une stratégie nationale visant à déloger les djihadistes de cette partie du pays a d'ores et déjà été adoptée, selon les autorités libyennes qui cherchent actuellement un soutien international dans sa lutte antiterroriste. C'est fort de cette démarche que le gouvernement a interdit à tous les groupes armés du pays d'agir sans avoir obtenu son feu vert, à l'exception d'opérations de légitime défense.

Présidé par le général Bachir Mohamad Al-Qadi et composé de six membres, deux généraux et quatre colonels, ce commandement des opérations militaires est placé sous l'autorité directe du commandant suprême de l'armée libyenne. Il coordonnera aussi les

opérations de lutte contre l'EI dans une zone s'étendant de Misrata à Syrte, fief de l'organisation situé à 450 km à l'Est de Tripoli.

S'exprimant au sujet de cette initiative, le Premier ministre a déclaré : « Une action concertée avec la participation de tous est nécessaire pour anéantir le groupe Etat islamique (...). Notre guerre n'est pas au nom d'une loyauté envers des personnes ou des groupes politiques ou idéologiques, mais c'est une guerre au nom de la Libye et par loyauté envers la patrie ». Al-Sarraj a parlé des contacts établis avec tous les commandements militaires dans l'Est, l'Ouest et le Sud, pour mettre en place les dispositions nécessaires au lancement de l'opération pour la libération de Syrte. La mise en place de la cellule militaire contre l'EI intervient alors que plusieurs groupes armés, dont certains n'ayant pas fait allégeance au gouvernement d'union, sont actifs dans certaines parties du pays, principalement dans la zone de Misrata. C'est le cas par exemple du commande-

ment du général Khalifa Haftar qui combat les djihadistes avant même la formation du gouvernement d'union nationale.

L'EI a profité du chaos libyen pour établir sa base dans la ville portuaire de Syrte, à quelques centaines de kilomètres des côtes de l'Europe. Depuis son installation, elle ne cesse de mener des attaques pour étendre son champ d'action. La Libye a été livrée aux milices armées depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

Installé à Tripoli depuis fin mars 2016, le gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU tente d'asseoir son autorité malgré le fait qu'il soit toujours en quête de légitimité, faute d'un vote de confiance du Parlement reconnu par la communauté internationale. Des sources concordantes indiquent que l'EI compte 3 000 à 5 000 combattants en Libye, dont des centaines de Tunisiens, Soudanais, Yéménites ainsi que des Nigériens de Boko Haram, qui s'entraînent pour mener des attaques dans des pays ciblés.

N.N'G.

MAURITANIE

Des militants antiesclavagistes relâchés

Deux militants de la cause antiesclavagiste ont passé deux ans en prison pour des faits ensuite requalifiés par la Cour suprême.

Il n'est sûr que les noms de Biram ould Dah ould Abeid et de Brahim ould Bilal disent quelque chose à la majorité des lecteurs en Afrique centrale. Il n'est pas davantage sûr chez eux que la question de l'esclavage renvoie à une autre réalité que celle qui a saigné l'Afrique pendant quatre siècles ne s'arrêtant, dans sa partie visible, qu'au 20^e siècle. Autant dire hier. Pourtant la vente des humains, leur asservissement par d'autres humains, perdurent.

« C'est cela le drame dans le drame », se désole Yacoub Diarra, président du mouvement Ira-Italie. Car, « à seulement quatre heures d'avion d'ici (d'Italie, Ndlr) ; en plein 21^e siècle, l'esclavage persiste en Mauritanie, et beaucoup ne semblent pas s'en rendre compte en Afrique et dans le monde ». Tout a été utilisé pour le justifier là-bas, mais la pratique la plus courante est la répression, se lamente-t-il.

Au moment de ces propos bases d'une interview prochaine. L'homme, la trentaine révolue, appelle à la libération du chef de l'Ira (Initiative de la résurgence du mouvement abolitionniste), Biram Ould Dah et son adjoint Brahim ould Bilal. Ils avaient été arrêtés en février 2014 et traduits en justice à Rosso (sud-mauritanien) pour avoir manifesté. Des voix avaient même parlé d'apostasie à l'islam ou de les avoir vus brûler le livre sacré du Coran.

Faux, ont soutenu en chœur avocats, militants des droits de l'Homme et de la cause antiesclavagiste en Mauritanie. Les deux hommes et quelques-uns des militants de leur mouvement avaient, en effet, détruit des livres, mais voeux qui étaient la base d'une thèse « justificationniste » prétendant que l'esclavage a été voulu par Dieu. Résultat en Mauritanie, malgré une abolition formelle en ...1981, l'esclavage se perpétue dans les faits. Les biens de l'esclave appartiennent à son maître ; l'esclave n'a pas le droit de prier dans la mosquée le vendredi ; les femmes esclaves sont des choses aux mains de leurs maîtres etc...

« La Cour suprême a estimé que le tribunal de Rosso et la cour d'appel d'Aleg ont fait une mauvaise qualification des faits qui sont reprochés aux deux hommes », a expliqué leur avocat mardi, Me Brahim Ould Ebetty. « Les peines qu'ils auraient dû encourir ne devaient pas dépasser un an, or, cette période étant dépassée, les deux hommes doivent être immédiatement libérés », selon l'arrêt de la Cour suprême, qui a renvoyé le dossier devant une « cour d'appel autrement constituée », a-t-il ajouté.

En clair, libérés ou pas, les deux antiesclavagistes mauritaniens n'en ont pas fini avec la justice. En août 2015, la Mauritanie a adopté une nouvelle loi faisant de l'esclavage un « crime contre l'humanité », réprimé par des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme, contre cinq à dix ans auparavant. Le pays s'est également doté en décembre de trois tribunaux spécialisés dans les affaires d'esclavage et a décrété le 6 mars « Journée nationale de lutte contre les pratiques esclavagistes ».

Lucien Mpama

IN MEMORIAM

17 mai 2012-17 mai 2016. Il y a quatre ans disparaissait Dominique Matanga. En cette date commémorative, son père Athanase Mpika, ses frères François Nzaba, Pierre Ndongui, Pierre Alfred Mabika, ses enfants Wilfried et Erica Matanga, ses petits-fils ainsi que toute la famille, prient ceux qui ont connu l'écrivain, l'homme de lettres et l'ami de tous qu'il était, de bien vouloir s'unir à eux dans la prière.



Des messes d'actions de grâces ont été dites à Brazzaville à son intention pour le repos de son âme ainsi que de celle qui fut son épouse, Viviane Mambouka, depuis le dimanche 15 mai 2016, à Saint François, à Javouhey et à la cathédrale Sacré-Cœur.

TCHAD

L'opposant Mahamat Ahmat Lazina à Paris depuis le 10 mai

Porté disparu le 18 avril, l'opposant tchadien, Mahamat Ahmat Lazina, est arrivé à Paris en provenance de Cotonou au Bénin.

Le président du Mouvement national pour le changement au Tchad (MNCT) affirme avoir été incarcéré pendant 10 jours à Ndjamena. Il indique avoir été arrêté dans la soirée du 17 avril, conduit dans un commissariat à la sortie de Ndjamena, puis emmené dans les locaux de l'Agence nationale de sécurité (ANS), avant d'être libéré le 27 avril.

Mahamat Ahmat Lazina serait accusé « officielle-

ment d'avoir formé des jeunes en vue de contester les résultats de l'élection présidentielle du 10 avril ». Plusieurs sources annoncent que le leader du MNCT a quitté le Tchad pour le Cameroun le 29 avril, avec l'aide de la représentation de l'Union européenne (UE) à Ndjamena, qui a ensuite pris contact avec la France depuis Yaoundé pour lui obtenir un visa avec succès. Mais, pour sa sécurité, l'UE a préféré l'exfiltrer au Bénin où son visa a été récupéré.

Noël Ndong

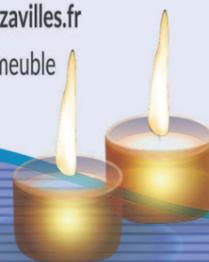
Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



CÔTE D'IVOIRE

Le système judiciaire se dote du savoir-faire américain pour son informatisation

Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid) à hauteur de 19 millions de dollars, et mis en œuvre par la société américaine Tetra Tech DPK, un logiciel de gestion des procédures de justice sera mis au point en Côte d'Ivoire.

Un projet pilote d'informatisation est en route pour concevoir, tester et valider le système d'information pour la gestion des procédures (SIGP) dans deux tribunaux, à Yopougon et à Dabou. La réussite de cette expérience permettra l'extension du système aux autres juridictions du pays.

Le projet est réalisé dans le cadre du Programme d'appui au secteur de la justice (Projust) et dans le cadre de l'aide aux pays en développement. A l'ambassade des Etats-Unis à Abidjan, on explique que « l'introduction de l'informatique dans la gestion des dossiers judiciaires permettra de passer de la situation actuelle, où les données traitées via des registres physiques et des processus manuels, à une situation où l'outil informatique digitalisera ces données et automatisera les méthodes de travail, tant au ministère que dans les juridictions ».

Dans le domaine de la justice, l'informatisation va permettre l'accélération du traitement des dossiers et une délivrance des actes administratifs, l'amélioration des services fournis aux justiciables, « un système judiciaire performant étant un outil de bonne gouvernance au service des justiciables ». Ce qui contribue aussi à garantir le respect de l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs », a ajouté l'ambassadeur des Etats, Terrence Mc Culley.

Grâce au programme, la police judiciaire, la magistrature et l'administration vont bénéficier d'une formation spécifique pour améliorer le bon fonctionnement de la justice ivoirienne. Mais pourquoi le choix ivoirien s'est-il porté sur le système judiciaire américain pour un pays appartenant à l'espace francophone, et dont magistrats, police et système administratif sont dupliqués sur le système français ?

Noël Ndong

MUSIQUE

Le bureau exécutif de l'UMC suspendu de toutes activités

La situation qui prévaut au sein de l'Union des musiciens congolais (UMC), a fait l'objet le 13 mai, d'une conférence de presse au cours de laquelle le collectif des musiciens a donné quelques informations sur les mesures prises en vue de relancer la structure.



La coordination du collectif des artistes musiciens

Le collectif des musiciens congolais mis en place pour la circonstance et dirigé par Quentin Moyascko a relevé une certaine cacophonie au sein de l'UMC. Le même collectif dénonce le dirigisme, la gestion opaque, la corruption et la concussion, le népotisme et le clientélisme dont ont fait montre les anciens dirigeants de l'UMC.

Le collectif ainsi créé mettra en place une commission ad hoc chargée de mener à bien les réformes nécessaires aux fins de recadrer le rôle et

les objectifs qui ont commandé la création de l'UMC. Les musiciens ont également dénoncé la non tenue des assemblées générales depuis 2013 ainsi que stipulent les statuts de l'UMC en son article 17 qui prévoit la tenue de cette assemblée générale une fois par an sur convocation du Conseil national ; la démission constatée depuis bientôt deux ans de

gisme, discrimination, népotisme, clientélisme font la colère des artistes musiciens aujourd'hui qui se sont constitués en collectif afin d'apporter les réformes qui s'imposent et recadrer l'action et les objectifs de l'UMC. Aussi, le collectif des artistes musiciens prononce à compter de ce jour la suspension à titre conservatoire de toutes les ac-

plus de la moitié du bureau exécutif national ; le non fonctionnement du Commissariat aux comptes et des autres organes tel le Conseil national et le manque d'un compte bancaire pour l'UMC. « L'union des musiciens congolais (UMC) est rongée par une latente et profonde crise qui, non seulement provoque un réel malaise mais, aussi, soulève une vive tension au sein de toute la famille des artistes musiciens. Corruption, gestion opaque, diri-

tivités du bureau exécutif national de l'UMC jusqu'à nouvel ordre », a déclaré Romain Gardon Nimi chargé à la communication et relations extérieures du collectif des artistes musiciens.

Rappelons que l'UMC est une organisation non gouvernementale et apolitique créée en 2013. Elle est née de la volonté des artistes musiciens de disposer d'un cadre juridique pour encadrer leur profession.

Bruno Okokana

AÉROPORT MAYA MAYA

Le ministre Gilbert Mokoki évalue les différentes installations

Le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki ayant visité les services de maintenance, d'entretien et de sécurité, a salué le 17 mai dernier les différents travaux d'entretien qui se font à l'aéroport Maya Maya.

Selon le ministre Gilbert Mokoki, cette visite des installations de l'aéroport gérées par la société l'AERCO, lui a permis de toucher du doigt la réalité et surtout la panne de climatisation constatée depuis quelques semaines. « Un aéroport, c'est la porte d'entrée d'un pays. J'ai enregistré des plaintes de certains usagers, je suis venu constater qu'est-ce qui se passe réellement. Nous avons reçu sur place des réponses, il y a des travaux qui se font pour remédier à ce défaut de climatisation », a annoncé le membre du gouvernement, rassurant que dans très bientôt les usagers vont retrouver la sérénité.

L'aéroport Maya Maya de Brazzaville est géré par une société l'AERCO à la suite d'une convention signée avec l'Etat congolais. « Nous sommes à la cinquième année de la mise en œuvre de cette convention, des rapports d'audit en cours d'élaboration seront bientôt sur ma table », a confié Gilbert Mokoki.

Le directeur général de l'AERCO, Alain Berquez en charge de l'aéroport se félicite de l'initiative du ministre Mokoki.

« Cette visite lui permet de rendre compte de tous les progrès faits en matière d'entretien, de maintenance et de sécurité avec nos amis de l'Acecna », a-t-il déclaré. Répondant au problème de de la climatisation, le directeur général de l'AERCO indique que des pièces détachées vont arriver dans les semaines qui viennent pour pouvoir également recréer la température sur tous les groupes de froid.

« Au moment où je vous parle, on a détecté la partie percée. Pour l'instant, nous sommes en train de dépanner un de nos groupes sur place pour nous permettre de redémarrer le froid à l'aéroport dans un meilleur délai », a rassuré Alain Berquez.

Précisons que l'aéroport international Maya Maya est en instance de certification par l'OACI, une feuille de route sur la certification de l'aéroport a été déjà validée par cette agence internationale. « Les conditions de sécurité sont bonnes à l'aéroport de Brazzaville. Nous attendons une autre visite de l'OACI pour certifier cet aéroport », a conclu le ministre Gilbert Mokoki.



INFRASTRUCTURES

Le secteur privé informé sur les projets financés par la Banque mondiale en RDC

La matinée d'information organisée dans la salle du centre culturel Boboto à Gombe a permis aux exposants et aux participants de partager sur les six projets soutenue par l'institution financière internationale dans ce domaine.

Plusieurs représentants du secteur privé évoluant dans les affaires en RDC ont assisté, le 16 mai, au Centre culturel Boboto à Kinshasa-Gombe à une matinée d'information sur les projets d'infrastructures financés par la Banque mondiale (BM) en RDC. Cette activité rentre, selon le coordonnateur national de la Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM), Lazare Dakahudyno Wakale, dans le cadre d'une nouvelle politique de communication lancée depuis 2015 par la représentation de la BM en RDC sur les projets qu'elle finance afin d'informer l'opinion sur ses réalisations dans le pays. Pour le mois de mai 2016, c'était le tour des projets d'infrastructures, qui sont au nombre de six, dont le Projet de réouverture et d'entretien des routes hautement prioritaires (Pro-routes),



Des responsables des projets du secteur des infrastructures financés

le Projet d'eau en milieu urbain (Pemu), le Projet de développement urbain (PDU), le Projet du marché de l'énergie en Afrique australe (SAPMP), le Projet de transport multimodal (PTM) ainsi que le Projet d'amélioration de la sécurité à l'aéroport de Goma (Pasag). Dans son exposé, le Coordonnateur de la CEPTM a souligné que l'engagement de la BM en RDC est d'environ 3,2 milliards de dollars américains, dont 2 milliards consacrés aux projets d'infrastructures, soit 63 % du total. Ceci traduit bien, a-t-il noté, l'importance des infrastructures qui constituent le support de tout essor socio-économique et qui sont complémentaires aux

secteurs productifs tels que l'agriculture, les mines, les industries ainsi qu'aux secteurs sociaux et culturels. « Certes, vous êtes les plus intéressés du fait que les infrastructures constituent des préalables et opportunités pour l'épanouissement de vos activités ; elles sont prises en compte dans votre appréciation du climat des affaires et dans le processus de prise de décisions d'investir ou désinvestir », a souligné Lazare Dakahudyno Wakale, s'adressant aux participants de la journée.

Un programme permettant l'interaction

Dans le programme, l'organisateur a inclus la projection d'un film sur l'engagement de la BM

dans le secteur des infrastructures, considérées comme sous-bassement dans le développement du secteur productif. Les responsables de chacun de ces six projets ont, ensuite, apporter d'autres compléments d'information pour donner une vision globale de ces projets respectifs conçus par le gouvernement congolais et l'apport de l'institution financière internationale pour la réalisation de ces différents programmes.

Des questions des participants ont relevé l'intérêt porté à ce domaine de la vie nationale, alors que d'autres apporter des propositions destinées à améliorer la réalisation de des différents projets

qui sont tous au bénéfice de la population. « Notre pays est très vaste, les besoins sont immenses, mais avec les projets présentés ici, on peut affirmer que les jalons pour un développement durable sont en train d'être plantés », a souligné le coordonnateur national de la CEPTM.

Devant l'immensité de ce qui reste à faire, Lazare Dakahudyno Wakale a émis le vœu de voir le gouvernement et la BM mettre à profit l'expertise nationale constituée à l'occasion de l'exécution de ces projets pour la poursuite du développement du pays. Aussi a-t-il appelé le secteur minier à ramener son trafic au chemin de fer et le secteur privé, « qui participe déjà à travers l'exécution des marchés lancés dans ces projets, à s'impliquer davantage dans des partenariats public-privé, et dans la création d'activités génératrices d'emplois dans les zones où les routes, les chemins de fer, les aéroports, les voies fluviales, l'eau, l'électricité et le développement urbain ont amélioré les conditions économiques d'implantation d'activités rentables ».

Lucien Dianzenza

TRANSPORT AÉRIEN

Congo Airways à Muanda et Isiro dès la semaine prochaine

L'arrivée du deuxième Bombardier Dash-Q400 baptisé « Anuarité Nengapeta » permet à la compagnie aérienne de se déployer vers des nouvelles destinations.

Arrivé le 12 mai, le nouvel appareil d'une capacité de 76 passagers est la deuxième acquisition de Congo Airways, après le premier Bombardier baptisé « Kimpa Vita » qui a atterri en avril 2016 à Kinshasa. Le « Kimpa Vita » (du nom d'une héroïne du Royaume Kongo brûlée vive sur un bûcher avec son compagnon et son bébé lors de la pénétration portugaise en 1706) va desservir des liaisons intérieures dans le Kongo Central et dans d'autres villes de la RDC. Quant au « Anuarité Nengapeta » (du nom d'une religieuse de l'Église catholique violée et tuée par la rébellion Simba dans les années 1960 et béatifié le 15 août 1985 par le défunt pape Jean-Paul II), il va plus se déployer à Beni, Buta Zega, Bunia et Gemena. Dès la semaine prochaine, Congo Airways va ajouter à sa liste des nouvelles destinations, à savoir Muanda avec le Bombardier « Kimpa Vita » et Isiro avec le Bombardier « Anuarité Nengapeta ». Pour le gouverneur Lola Kisanga de la province du Haut-Uélé, dans l'est de la RDC, il est important que le gouvernement de la République continue sur cette lancée. En effet, le choix de ce type d'avion est d'abord stratégique, car il permet à la compagnie aérienne publique d'accéder à de nouvelles liaisons et destinations qui ne peuvent pas être desservies par les plus gros avions de la flotte.

Congo Airways, une des 60 propriétaires du Q400

Depuis sa création en octobre 2015, la compagnie aérienne publique a réussi à accroître le trafic aérien et la desserte des nouvelles villes sur l'étendue du territoire national.

Congo Airways dispose aujourd'hui de quatre appareils en RDC. Elle est l'une des 60 compagnies aériennes propriétaires et exploitants évoluant dans près de 40 pays. Les avions Bombardier ont transporté plus de 413 millions de passagers dans le monde. Présenté comme le plus récent modèle de la gamme d'avions Q Séries, le Q400 suscite un intérêt de plus en plus croissant du secteur de la location – exploitation pour ses niveaux inégalés de performance, a confié Bombardier, l'un des plus importants manufacturiers du monde spécialisés dans la fabrication à la fois du bois des avions et des trains. Selon les chiffres en notre possession, le Bombardier Q-400 a enregistré à ce jour des commandes fermes totalisant 547 avions. Congo Airways a rejoint la famille des opérateurs de l'avion Q400 depuis le mois d'avril 2016. La société aérienne a lancé l'exploitation d'un avion d'occasion de 76 places acquis par une tierce partie. Bombardier a salué l'entrée en service de cet avion. « Sur le territoire africain au climat chaud et à la topographie variée, l'avion Q400 a toujours fait preuve de capacités opérationnelles efficaces et efficientes », a rappelé Colin Bole, le vice-président principal commercial de Bombardier Avions commerciaux. En effet, le principal atout du Q400 réside dans sa capacité à couvrir de grandes distances comme un avion à réaction, tout en maintenant les coûts d'exploitation par siège. Il y a également sa capacité à s'adapter aux environnements humides des régions subsahariennes, aux aéroports à accès difficile en haute altitude et aux pistes non pavées. Voilà justement les critères essentiels pour assurer un transport en toute sécurité des passagers dans les provinces intérieures de la RDC.

Laurent Essolomwa

Dr Denis Mukwege : « Il faut un changement radical de l'actuel système »

Le célèbre chirurgien espère que les Congolais vont se mobiliser « pour parvenir au changement tant attendu ».



Dr Denis Mukwege

Alors qu'en le 17 mai, la RDC se remémore les souvenirs de l'entrée à Kinshasa des troupes de l'AFDL qui marquait la fin du régime Mobutu, le chirurgien congolais a, quant à lui, préféré mettre une emphase particulière sur le drame que vivent les populations de Beni (Nord-Kivu). « Depuis octobre 2014, le bilan s'élève à plus de 600 morts ! Les images de ces atrocités de masse sont insupportables : des femmes enceintes éventrées, des bébés mutilés, des êtres humains ligotés et égorgés à l'arme blanche », fait observer le Dr Denis Mukwege dans un message envoyé à l'AFP. Il tente, à sa manière, de faire de ce territoire le centre d'intérêt de sorte à éveiller l'attention de la communauté nationale vis-à-vis de la tragédie qui y sévit. Dans ce message laconique, le médecin crie son ras-le-bol face à la récurrence des atrocités commises à Beni depuis près de vingt ans par les rebelles musulmans ou-

gandais des Forces démocratiques alliés (ADF), présents depuis 1995 dans l'est du pays. Et à chaque fois, au lendemain des offensives militaires amorcées par les forces loyalistes appuyées par la Monusco, les barbaries renaissent avec une nouvelle intensité, indique Denis Mukwege.

Les populations ont le sentiment d'être « abandonnées et livrées à elles-mêmes », écrit-il laissant transparaître toute sa compassion à l'endroit des hommes et des femmes meurtris et confrontés à une lutte récurrente pour la survie. Il en appelle carrément à un changement radical de l'actuel système afin de parer à toute velléité de résurgence de ces barbaries devenues monnaie courante à l'est du pays. Par conséquent, il invite tous les Congolais à se mobiliser « pour parvenir au changement tant attendu ».

Alain Diasso

INTERVIEW

Marie-Josée Kazadi : « Malgré sa maladie, il a continué de travailler »

Proche collaboratrice du feu ministre de la Culture et des Arts, Baudouin Banza Mukalay, décédé le 14 mai à la Clinique Ngaliema-Center, sa directrice de cabinet l'a vu peu avant qu'il ne passe de vie à trépas. Dans cette interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, l'on découvre que ce féru de la culture était fort consciencieux et a tenu à remplir ses fonctions jusqu'au bout.

Les Dépêches de Brazzaville : Pour le défunt ministre de la Culture, sa charge était-elle juste une fonction ou une vocation ?
 Marie-Josée Kazadi : Le ministre Banza Mukalay était réellement un homme de culture, un écrivain et un homme de théâtre qui avait une âme culturelle. Cela se ressentait dans la manière dont il a exercé ses fonctions de ministre de la Culture en essayant de booster toutes les disciplines du domaine. Il était très sensible à tout ce qui touchait la culture et les arts. Aussi avez-vous remarqué, lors de la décoration du Prix national du mérite de la culture et des arts, plusieurs disciplines étaient représentées. L'année dernière, il a initié la première édition des Journées du manuscrit; il a donné un appui fort au théâtre, notamment tout récemment aux Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse, il était né avec une âme culturelle.



La directrice de cabinet, Marie-Josée Kazadi Yamba

LDB : Les gens trouvent fort surprenant que Banza Mukalay se soit mis à découvert dans son livre Kinshasa Bangalore en parlant de sa maladie avec tellement de franchise. Que dites-vous ?

M-JK : Je vais vous surprendre encore plus. Il a toujours dit que les hommes d'État et dignitaires africains n'ont pas souvent la culture de parler de leur carnet de santé. Le sujet est tabou. Lui, par contre, a toujours parlé de sa maladie sans gêne. Il souffrait du diabète. Et cet ouvrage Kinshasa Bangalore, il l'a écrit lors d'un séjour médical à Bangalore, en Inde. Moi, je pense que c'est une manière d'aider et édifier les personnes malades. Une façon de dire même quand vous souffrez,

vous pouvez continuer d'occuper vos fonctions en suivant des soins, être utiles et partager votre expérience pour emmener les autres à surmonter cette épreuve. Autre chose qui devrait surprendre, le jour de son décès, le 14 mai, entre 13h30'-14h00', je lui ai apporté un certain nombre de dossiers à signer, une vingtaine. J'étais là depuis un temps. Il m'avait demandé de les sortir du signataire et de les lui porter dans une farde car le Premier ministre et celui de la Santé lui avaient interdit de travailler. Ils avaient insisté pour qu'il soit au repos. Il ne l'entendait pas de cette oreille : « Mais moi ma tête fonctionne encore et mes mains sont bien en mouvement. Je ne peux pas bloquer la ma-

chine de l'État », disait-il. Il a signé les documents correctement dans mes mains. Puis, il m'a parlé du livre qu'il écrivait et m'a dit ce passage : « Sur mon lit de mort, je continuais d'assurer et d'assumer les tâches de l'État avec responsabilité ». C'est pour vous dire que malgré sa maladie, il a continué de travailler. Et encore de quoi surprendre, il m'a prié de prendre un stylo et une feuille pour écrire le communiqué qu'il voulait me dicter. Mais, je n'ai pas pu écrire car je ne comprenais pas pourquoi il tenait à le faire. Il me fallait annoncer que le ministre Banza Mukalay était souffrant et que le président avait instruit le Premier ministre de faire en sorte de l'évacuer vers la Belgique pour des soins appropriés. Je lui ai dit que je ne pouvais faire passer pareil communiqué, qu'il devait s'en remettre à l'avis du Premier ministre avant de le publier. Et là, il est revenu sur le fait que le sujet n'était pas tabou, que je devais parler de sa santé. Je suis partie sans être convaincue de le faire. Passait encore de parler de son état de santé sans honte mais de là à rédiger un communiqué ! Je l'ai quitté à 17h car il devait avoir sa séance de dialyse et à 18h24', j'ai reçu son dernier coup de fil. Dans le cours de la conversation, il me dit que son médecin traitant allait rédiger le communiqué et qu'il me restait à cibler les médias pour sa diffusion. Je l'ai appelé

à 19h34', son téléphone sonnait mais il ne décrochait pas. Arrivée sur les lieux les minutes suivantes, c'était déjà fini.

LDB : L'entendre dire sur « mon lit de mort », ne vous a pas paru fort ?

M-JK : C'était prémonitoire. Maintenant avec le recul, je me rends compte qu'il m'avait confié ses derniers desirs.

LDB : Savez-vous de quoi parlait le livre qu'il écrivait sur son lit d'hôpital ?

M-JK : Il parlait de la mort, tout ce qui se passait sur son lit de mort, comment il continuait de travailler malgré tout. Il voulait parler de tout le personnel soignant, les citer nommément. De moi, la façon dont je l'ai accompagné dans l'exercice de ses fonctions. Il m'a même dit : « Je mettrai une grande photo de toi où je parlerai de la dame de fer ».

LDB : Un souvenir particulier, une anecdote qui vous revient à l'esprit ?

M-JK : « Sur mon lit de mort, je continuais d'assurer et d'assumer les tâches de l'État avec responsabilité ». Cela veut tout dire. C'est une âme bien née, un brave qui est mort au front. Le sens des responsabilités, il l'a gardé jusqu'au bout.

Propos recueillis par Nioni Masela

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vers une réduction drastique des prévisions budgétaires

Les dépenses projetées par la loi de finances rectificative de l'exercice 2016 se chiffrent désormais à 6.610,9 milliards FC contre 8.476,4 milliards FC dans le budget initial, soit une baisse de 22%.

Pour la énième fois, Matata Ponyo s'est présenté le 16 mai devant la représentation nationale avec, sous les bras, le projet de loi des finances rectificatif de l'exercice 2016 adopté dernièrement au niveau du gouvernement. Le Premier ministre s'est attelé à présenter les grandes lignes de ce collectif budgétaire soumis, par ailleurs, à l'appréciation de la chambre basse du Parlement pour adoption. La grande particularité du nouveau projet de loi des finances tient notamment à la réduction drastique des prévisions budgétaires, conséquence de la baisse du budget 2016 passé de 8 milliards de dollars à 6 milliards de dollars.

Situé à hauteur de 6.610,9 milliards FC, en équilibre en recettes et en dépense, le budget 2016 comme rectifié est la conséquence des fluctuations économiques que connaît le pays ces derniers trimestres à la suite à des chocs exogènes et endogènes. Se voulant persuasif sur ce terrain, le premier ministre a indiqué que, face à la baisse des cours des principales matières premières que la RDC exporte, il n'y avait pas d'autre alternative que de revoir à la baisse les prévisions budgétaires afin de préserver le pays de l'hyperinflation. Pour lui, ce traitement de choc était plus qu'indispensable pour la RDC qui tire une

grande partie de ses recettes budgétaires (plus de 50%) des secteurs minier et pétrolier. Or, justement avec la chute des prix du cuivre et du pétrole sur les marchés mondiaux depuis le début de l'année, il était tout à fait indiqué de revoir les prétentions à la baisse. Ce, d'autant plus que cela s'est fait sentir sur les finances de l'État qui a vu fondre ses recettes fiscales. Le gouvernement qui avait initialement tablé sur des recettes de l'ordre de 8.476 milliards FC devrait, par la force des choses, se contenter de 6.610 milliards FC, soit une dépréciation d'environ 2.000 milliards FC (un peu plus de 2 milliards de dollars). C'est ainsi que le taux de croissance initialement prévu à 9% pour cette année a été ramené à 6,6% impliquant naturellement une modification substantielle des objectifs originels. Pour pallier cette situation, l'une des recettes que propose le Premier ministre est la réduction de 30% du train de vie de l'État. Et pour y parvenir, Matata Ponyo compte notamment geler les salaires et renforcer le volet fiscal de l'action gouvernementale. Malgré tout, les raisons de s'inquiéter pour l'avenir économique immédiat du pays restent toujours entières, car, comme l'a indiqué le Premier ministre, les prix des matières premières exportées par la RDC vont « descendre davantage » en 2016 du fait de la contraction de la demande chinoise qui a eu « un impact direct » sur les recettes budgétaires. Wait and see.

Alain Diasso

CLIMAT DES AFFAIRES

Une mission économique belge séjournera à Kinshasa

Selon les informations en notre possession, c'est la Représentation économique et commerciale des régions bruxelloise, flamande et wallonne qui organise du 23 mai au 2 juin la visite des hommes d'affaires du Royaume de Belgique.

Globalement, les participants à cette mission évoluent dans différents secteurs de la vie économique belge. Il s'agit des sociétés de multimédia et audiovisuel, de production audiovisuelle, cluster webmédia ainsi que des fabricants équipementiers audiovisuels, des sociétés spécialisées dans la communication d'entreprises et la publicité digitale, le CYC2 (pour une solution de connectivité Internet intéressante) et enfin des fournisseurs des solutions autonomes de production d'énergie avec des panneaux solaires sous containers. Et la liste est longue. Durant une dizaine de jours, il se tiendra entre 8h et 17h à l'Hôtel Memling de Kinshasa des séminaires sectoriels et entretiens interentreprises. En marge des travaux, il sera accordé le temps nécessaire aux échanges entre les hommes d'affaires belges et la presse. Le programme provisoire prévoit des moments forts, notamment l'allocation du ministre de l'Économie, Modeste Bahati Lukwebo. Il réitéra certainement le cas de la RDC cité parmi les modèles de résilience économique dans la région. À ce jour, le pays semble entretenir des bonnes relations avec ses partenaires économiques. Avant le début des travaux, l'on prévoit la présentation des besoins du secteur bancaire congolais en matière de services et d'équipements (hardware, software, expertise et formations) par Hassan Wazni, le vice-président de l'Association congolaise des banques.

Puis, il se tiendra les tables rondes simultanées sur les télécommunications, les multimédias et enfin les finances (banques, micro-finance et assurance). Au niveau ministériel, il y a l'intervention de Thomas Luhaka, vice-Premier ministre et ministre des PT-NTIC, qui portera, entre autres, sur l'avènement de la fibre optique, la relance de la poste et le passage au système de transmission numérique terrestre. Après une présentation des besoins du secteur congolais des télécommunications en matière de services et d'équipements, les investisseurs belges proposeront leurs solutions. De même, en matière des multimédias et des finances, il est prévu également les allocutions des ministres (ou de leurs représentants) Lambert Mende de la Communication et Yav Mulang des Finances. Le même schéma sera pris en compte. Après une présentation des besoins de ces deux secteurs, les hommes d'affaires belges proposeront leurs solutions.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Des organisations de la société civile sensibilisées à la fièvre jaune

La RDC vit sous la menace de la fièvre jaune, qui sévit depuis décembre de l'année dernière en Angola, d'autant plus que quelques cas importés de ce pays ont été rapportés en RDC. Même si la RDC n'a pas l'épidémie, il faut toutefois renforcer la sensibilisation et la surveillance pour que cette maladie ne traverse pas ses frontières.

Dans le souci d'épargner la population de la RDC de la fièvre jaune, une matinée d'information a été organisée par la coordination nationale de renforcement des systèmes communautaires du ministère de la Santé dans la salle de conférence du Programme national de transfusion sanguine dans la commune de Bandal. Au cours de cette journée, il était question de sensibiliser les organisations de la société civile sur la fièvre jaune pour qu'elles puissent aussi sensibiliser, à leur tour, la communauté pour un changement de comportement afin de se protéger contre cette maladie qui sévit depuis décembre en Angola dont quelques cas importés de ce pays ont été notifiés en RDC. Même si la RDC n'a pas l'épidémie, elle court un grand risque au regard des mouvements de populations entre les deux pays. C'est pourquoi il faut renforcer la sensibilisation des communautés



Dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide prévient la fièvre jaune

pour qu'elles soient en mesure de détecter cette maladie qui a des symptômes apparentés à d'autres maladies telles que la malaria ou le paludisme. Cette matinée d'information a été ouverte par le Dr Benoît Kebela qui a représenté le ministre de la Santé empêché. Le Dr Kebela qui a lu, pour la circonstance, le mot du ministre de la Santé publique a reconnu que l'organisation de cette jour-

née est très importante au regard de la menace que court le pays à la suite de cette épidémie déclarée en Angola. Pour lui, le ministère de la Santé publique accorde un intérêt particulier aux organisations de la société civile parce qu'elles vivent dans la communauté et ont la capacité de la sensibiliser. De son côté, le président de la coordination nationale de renforcement des sys-

tèmes communautaires, Mukinay, a souligné que cette journée vise à « promouvoir la participation de la communauté dans la lutte contre la fièvre jaune ». Les organisations de la société civile, ajoute-t-il, vont saisir ce message et le répercuter à leur tour à la communauté pour le changement de comportement afin de prévenir cette maladie. Le Dr Mwamba de la Direction de la lutte contre

la maladie, qui s'est appesanti en long et en large sur la fièvre jaune, a expliqué aux participants comment se transmet la maladie, les signes de la maladie, le traitement et la prévention, la surveillance de la maladie en RDC. Après cet exposé, un débat s'en est suivi. Ce qui a permis aux participants de bien comprendre cette maladie afin de l'expliquer à la communauté.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Vaccination bientôt des populations en proie à l'épidémie de choléra

À côté d'autres moyens efficaces de lutte contre le choléra tels que les mesures d'hygiène et d'assainissement, la RDC intègre aussi la vaccination des populations en proie à cette maladie.

La recommandation a été formulée à l'issue de l'atelier sur la lutte multisectorielle contre le choléra auquel ont pris part des chercheurs, des planificateurs, des acteurs de terrain, des directeurs centraux et des programmes spécialisés du ministère de la Santé publique et des partenaires œuvrant dans plusieurs domaines. À la suite de cette recommandation, les Divisions provinciales de la Santé devront dorénavant intégrer la vaccination contre le choléra dans leurs activités des plans d'action opérationnels. C'est ainsi que les participants ont déterminé les zones de santé à risque de choléra et les populations à risque de cette maladie qui bénéficieront du vaccin choléra oral (VCO).

Des provinces en proie à l'épidémie de choléra ont aussi été ciblées, notamment l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'ancienne province du Katanga. Avec cette recommandation, la RDC va donc bientôt introduire, dans le cadre de la lutte contre le choléra, le VCO, qui vient s'ajouter à d'autres mesures de base de lutte contre le choléra telles que les mesures d'hygiène et d'assainissement. Les participants ont aussi reconnu que la lutte contre le choléra doit être multisectorielle impliquant ainsi plusieurs partenaires. Le directeur de la 8e direction de laboratoires au ministère de la Santé publique, M. Malaba Munyanji, qui a clôturé cet atelier au nom du secrétaire général à la Santé, a déclaré que les recommandations formulées par les participants seront mises à profit par le gouvernement de la RDC à travers le ministère de la Santé publique pour améliorer la lutte contre le choléra et atteindre finalement l'objectif de l'élimination du choléra comme problème de santé publique.

A.Nz.

BAROMÈTRE LES POINTS

Le top 10 des ministres ayant marqué avril et mai 2016

Pour la première fois, la première place est un fauteuil pour deux occupé par le ministre du Budget et son homologue des Transports.

Comme à ses habitudes, l'Institut Les Points, spécialisé dans les études de marché et sondage d'opinion, vient de publier le Top 10 des membres du gouvernement Matata II ayant marqué les mois d'avril et mai de l'année en cours par rapport à leur rendement. À une période où les contacts politiques ont semblé prendre le dessus sur les activités ministérielles avec, en toile de fond, la quête effrénée de s'assurer une place dans le schéma post dialogue, quelques membres du gouvernement ont su tirer leur épingle de jeu. C'est autour de cette catégorie des battants qui savent se distinguer en toute circonstance que le baromètre Les Points a circonscrit ses investigations de sorte à permettre une meilleure appréciation de ceux qui nous dirigent. Concrètement, il s'agit ici de la liste des ministres ayant marqué le gouvernement Matata II et dont la cote de confiance atteinte auprès des sondés est supérieure ou égale à 50%. Le nouveau baromètre n'a pas subi des changements significatifs car on retrouve pratiquement les mêmes têtes, qui se démarquent souvent par leur façon de gérer leurs secteurs respectifs, nonobstant quelques légères permutations en termes de pourcentages octroyés. La première place est occupée par le ministre du Budget, Michel Bongongo, et son homologue des Transports, Justin Kalumba. Les deux ministres sont crédités de 75% d'opi-

nions favorables. Pour le premier, les sondés ont apprécié son engagement à « trouver des solutions aux problèmes sociaux qui se posent dans la paie des fonctionnaires de l'État, jusqu'à récupérer plus des 50.000.000 USD des reliquats dans la paie au niveau des banques commerciales, lequel montant pourra servir au paiement des « NP ». Par contre, il est mis à l'actif du second, l'acquisition sur fonds propre du gouvernement de l'aéronef Bombardier A 400 afin de soulager les Congolais usagers des lignes aériennes. À cela s'ajoute la certification, sous son impulsion, des compagnies aériennes afin d'éviter les accidents des avions. La calibration de l'aide à la navigation vis-à-vis de l'OACI dans plus de quatorze aéroports tant locaux qu'internationaux fait aussi partie de ses performances. Vient en ordre utile le ministre de la Culture et des Arts, Baudouin Banza Mukalayi (décédé le 14 mai dernier), dont l'entrée au baromètre Les Points est essentiellement due à l'organisation réussie des obsèques du roi de la Rumba, Papa Wemba et à l'hommage mérité que la population congolaise lui a rendu. Crédité de 71%, il laisse dans l'opinion une image positive. Troisième sur la marche du podium, le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi (66% d'opinions favorables), aura tapé dans l'œil grâce à sa riposte contre la fièvre jaune en RDC. Le renforcement de la surveillance à la frontière avec l'Angola et à l'intérieur du pays ainsi que l'organisation d'une prise en charge des personnes atteintes ont plaidé en sa faveur. Des actions d'éclat appréciées

à leur juste valeur dans l'opinion. Il est suivi par le vice-Premier ministre, Willy Makiashi (65%). Ce dernier s'est particulièrement distingué dans le programme emploi-diplômé lancé le 26 février dernier et visant à résorber le chômage sur la base d'un test psychologique organisé par l'Onem. Les candidats sélectionnés seront affectés dans les différentes entreprises pour un stage professionnel pouvant aboutir à la signature des contrats définitifs.

À la cinquième position se retrouve le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda (64%). Il force l'admiration des Kininois à la suite de ses différentes interventions dans les grandes réunions internationales mais aussi grâce aux retombées de la coopération entre la RDC et ses partenaires. Ils lui reconnaissent le mérite d'avoir obtenu du Japon l'engagement de fournir à la RDC une nouvelle locomotive pour le réseau ferroviaire urbain de la ville de Kinshasa. Le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, vient en sixième position avec 61%. Son point de presse sur l'Affaire Katumbi a marqué positivement les esprits. Au-delà de toutes considérations partisans, les sondés apprécient son courage pour avoir porté l'affaire sur la place publique malgré les pressions subies de tout bord. Le palmarès est complété à la huitième marche par Théophile Mbemba, ministre de l'ESU (58%), Lambert Mende Omalanga des Médias (57%), Modeste Bahati de l'Économie (55%).

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE D'ATHLÉTISME

La Féaco met l'accent sur l'amélioration de la performance

La Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco) a célébré, le 14 mai, au stade des Martyrs de Kinshasa la 21^e Journée mondiale d'athlétisme, journée initiée par la Fédération internationale d'athlétisme.



Les élèves ont appris les diverses disciplines de l'athlétisme

Plusieurs élèves participants à la cérémonie ont appris des notions fondamentales de l'athlétisme, entre autres, les sauts (en longueur et en hauteur), les courses de vitesse, le lancement de javelot et de disque, etc. dans le cadre du Kid athletic (athlétisme pour enfants). Et ils ont pris part à quelques épreuves organisées à cet effet. Ainsi, les résultats des épreuves se présentent de manière suivante : aux 100 m dames, les trois premières sont Lutadila Mbaku (12"72), Lukundula Fatouma (13"06) et Assa Ahmed (14"31). En 400 m dames, les trois premières sont Tshikudi Bene de l'Institut Espoir (1'12"91), Mbuyi Safi de l'Institut Lufungula (1'22"89) et Walo Mbisala de l'Institut Wangala (1'26"77). Au 1500 m des dames, le top 3 est composé Makaya Assani (4'53"90), Ebotulo Ekwayombe (4'59"53) et Ngalula Aminate (5'16"55). Au 1000 m marche dames, Nsenza Iza a fini première. Au 100 m messieurs, Swedi Jafar (11"24), Muhamed Mutshapa (11"75) et Bulaya Amisi (12"00). Au 1000 m marche messieurs, Yando Uda-ga (4'37"16) a fini premier, suivi d'Amundala Ayindja (4'56"36). Et au 400 m messieurs, Kinkela Fun-su Yannick (52"22).

Présent à cette cérémonie au stade des Martyrs, le président de la Féaco, Bienvenu Matenda, a placé la 21^e journée mondiale d'athlétisme sous le signe de l'amélioration des performances. « L'année passée, c'était la détection des talents, cette année, c'est la performance, c'est-à-dire l'amélioration au niveau du chrono. Et nous avons constaté avec joie que, concernant les filles, sur les 1500 m, on a connu une avancée importante, de 5'43" à 4'43". Et je félicite le staff technique qui travaille d'arrache-pied depuis la semaine passée. Au niveau des écoles, nous avons constaté que les jeunes gens tiennent à perfectionner leur talent et ils ont été très nombreux à répondre à cette invitation, ils ont fait le 200 m, le 800 m et le 1000 m; et du côté kid athletic, ils se sont habitués sérieusement, même au lan-

gement de javelot, et nous avons senti que les jeunes se donnent sérieusement et ça, c'est une bonne chose pour nous », a déclaré Bienvenu Matenda.

Le président de la Féaco a également évoqué les échéances proches au niveau de la fédération : « Nous allons continuer avec la performance, nous sommes en train de préparer les championnats nationaux qui auront lieu ici à Kinshasa du 26 au 28 mai 2016, et aussi les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, nous sommes donc appelés à travailler d'arrache-pied et c'est ce que nous faisons avec le staff technique et la Fédération que je dirige ». Il a fait savoir que les mêmes activités et épreuves organisées à Kinshasa à l'occasion de la 21^e journée mondiale de l'athlétisme se sont aussi déroulées à travers la République, notamment à Lubumbashi, Matadi, dans le Bandundu, à Kindu et à l'Équateur, sous l'égide des ligues provinciales qui ont été pourvues des sobres moyens de la part de la Fédération pour organiser ces activités.

À propos du suivi des élèves, Bienvenu Matenda a indiqué que la Féaco envisage de signer un protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire qui pourra donner à la Féaco l'autorisation d'encadrer et d'imposer cette discipline dans les écoles et la Fédération internationale va appuyer la Fédération avec des équipements afin que les jeunes puissent s'y adapter. Et Bienvenu Matenda de déplorer ce qui se fait actuellement : « Aujourd'hui, pour démarrer une épreuve, on utilise des planches et le chrono est manuel... Ce n'est plus permis sur le plan international. Avec le protocole et l'appui de la Fédération internationale, nous aurons des équipements performants qui feront en sorte que les enfants s'habituent et nous suivront leurs performances jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau international ».

M.E.

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP accroche Dauphin Noir, Sanga Balende bat Lupopo

La deuxième journée de la manche retour du Play-Off du championnat national a débuté le 12 mai sur deux stades. DCMP a tenu échech Dauphin Noir à Goma et Sanga Balende s'est imposé face à Lupopo à Mbuji-Mayi.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa est allé imposer un résultat nul de zéro but partout à l'AS Dauphin Noir au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu. Avant de s'envoler pour le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, l'entraîneur Otis Ngoma Kondi du DCMP avait prévenu que ce serait un match difficile. « C'est un match très difficile. Il faut jouer avec le cœur et l'expérience, l'année dernière, Mazembe avait laissé des points sur cette même pelouse à Goma et que cette année, Sanga Balende a perdu son premier match sur le même terrain. Il nous faudra un temps d'adaptation sur les conditions de l'air de jeu. L'herbe de jeu n'est pas adaptée. L'état du terrain n'est pas bon et cela avantage l'équipe adverse », faisait-il remarquer à Radio Okapi. Ce match nul permet de glaner un précieux point face à un adversaire imprévisible dans son jardin de Goma.

La patte d'Otis Ngoma...

Notons que depuis l'arrivée d'Otis Ngoma à la tête du staff technique des Immaculés de Kinshasa, le club s'est réquingué, disposant d'un bilan assez fameux de 14 points, après avoir battu Lupopo à Lubumbashi (2-0), par deux fois Muungano (par forfait 3-0 et 3-1 à Kinshasa) et Shark XI FC (2-0). DCMP n'a perdu qu'un match sur le terrain, c'était face à



Dernière séance d'entraînement du DCMP à Kinshasa sous la direction d'Otis Ngoma, avant le départ pour Goma (Photo Papy Ngandu)

V.Club, son rival de tout le temps, et un autre par forfait face à Sanga Balende pour avoir aligné l'attaquant Blaise Lelo qui était préventivement suspendu alors que les deux équipes s'étaient séparées sur un score de deux buts partout à Kinshasa. DCMP a fait match nul de zéro but partout avec Mazembe à Lubumbashi, et un deuxième le jeudi 12 mai 2016 dernier à Goma face à Dauphin Noir.

L'objectif du club est la qualification pour une compétition africaine interclubs. Et pour Otis Ngoma, il faut « grappiller des points pour toutes les rencontres, jouer le trouble-fête et remonter au podium ». Et il a indiqué : « On est 3^e avec un match en plus que nos concurrents, nos adversaires. Pour moi, on est 4^e. Pour atteindre cet objectif, il faut aussi avoir un banc de touche consistant. Quand vous avez deux ou trois joueurs blessés ou sanctionnés et à voir comment les sanctions tombent dans les bureaux dans tous les matches, je crois que l'objectif d'aller en Afrique est difficile mais pas impossible ». L'ancien entraîneur de Cambrai et Saint-Amand en France et actuellement sélectionneur des Léopards U20 a cependant souligné à propos de l'objectif visant une place qualificative en compétition continentale : « Personne ne m'a fixé l'objectif d'aller en Afrique. Je le découvre ici par la voie de presse et par le chef des supporters. Il faut grappiller les points jour après jour. Faire que les 6 matches qui nous restent soient des matches des coupes. Il faut jouer le haut du tableau. Les points perdus dans les bureaux seront un peu difficiles à récupérer ».

« Sanga Balende bat Lupopo... Dans un autre match de la journée du 12 mai, Sa Majesté Sanga Balende a une fois de plus justifié sa place de leader du championnat en disposant du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi par trois buts à un. La rencontre s'est jouée au stade Tshikisha de la capitale congolaise du diamant. Avec cette victoire, les Anges et les Saints totalisent 20 points et naturellement confortent leur leadership à la Division 1. L'équipe tuteurée par Alphonse Ngoy Kasanji, gouverneur de la province du Kasai, vise une participation en une compétition africaine interclubs la saison prochaine.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERT

L'attaquant rwandais Sugira négocie avec V.Club à Kinshasa

Attaquant international rwandais de l'AS Kigali, Ernest Sugira pourrait signer un contrat de transfert avec V.Club dans les heures qui suivent. Le joueur révélé au quatrième Chan à Rwanda séjourne à Kinshasa pour des négociations avec les dirigeants de Dauphins Noirs de la capitale RD-congolaise.



Ernest Sugira, l'attaquant international rwandais

L'attaquant international rwandais, Ernest Sugira, révélé lors de la quatrième édition du Championnat

d'Afrique des nations (Chan) en janvier et février au Rwanda, est arrivé à Kinshasa, le 16 mai, en provenance de Kigali. Le joueur de l'AS Kigali était en pourparlers avec V.Club depuis plusieurs semaines dans l'optique de signer chez les Dauphins Noirs de la capitale RD-congolaise. L'entraîneur de V.Club, Florent Ibenge, alors sélectionneur des Léopards locaux de la RDC vainqueurs du reste du Chan rwandais, l'avait remarqué et lui a proposé de renforcer l'effectif de V.Club. Entre doutes et autres hésitations, l'attaquant rwandais a choisi de se rendre à Kinshasa non pas pour signer directement mais se rendre compte des conditions de travail qui lui sont offertes par le club dirigé par le général Gabriel Amisi Tango Four, apprend-on. Deux points continuent d'ajourner la décision d'Ernest Sugira, souffle-t-on. En premier lieu, il n'a jamais joué à l'étranger et secondo, les relations sont assez compliquées entre le Rwanda et la République démocratique du Congo. Sugira aurait même été sur le point de signer dans un club au Kenya qui offrirait pourtant moins que V.Club, a-t-on entendu. Le coach Florent Ibenge aurait visiblement été très persuasif, le convaincre de faire ne fût-ce que le voyage de Kinshasa. Et le souhait chez les Dauphins Noirs est que cet attaquant percutant puisse parer un bail pour renforcer l'attaque du club qui entame bientôt la phase des poules de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football.

M.E.

AFRO-BASKET BRAZZAVILLE 2017

Le Congo et la Fiba-Afrique s'accordent

Le cahier d'accords relatif à l'organisation de l'Afro-basket (Coupe d'Afrique des Nations de basketball) l'année prochaine à Brazzaville a été signé le 16 mai dans la ville capitale congolaise.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, le président de la Fiba-Afrique, Hamane Niang ainsi que celui de la Fédération congolaise de basketball (Fecoket), Firmin Dinga, sont les signataires du document. Le texte fixe tous les contours liés à la tenue de cette compétition notamment sur les responsabilités que chaque partie devraient assumer pour la réussite de l'évènement. « (...) En matière d'organisation, nous avons l'expérience des Jeux africains », a rappelé le ministre des Sports comme pour dire que le Congo est en mesure d'offrir à la jeunesse africaine de basketball une compétition de qualité. Léon Alfred Opimbat s'est d'ailleurs dit heureux de prendre cet

engagement, au nom du gouvernement de la République, en signant le cahier d'accords. Seulement, il ne s'agira pas uniquement de réussir la compétition sur le plan organisationnel. A en croire le ministre des Sports, la Fecoket doit prendre ses responsabilités pour préparer une équipe (Diables rouges) capable de rivaliser avec d'autres nations africaines de basketball qui seront de la partie. Il faut un encadrement technique à la hauteur de la compétition. Par ailleurs, pas de détails pour l'heure sur le programme de la compétition. Le ministre Léon Alfred Opimbat a néanmoins laissé entendre que les cérémonies d'ouverture et de clôture de cet Afro-basket pourraient se tenir au Palais



Le ministre des Sports et le président de la Fiba-Afrique se félicitent. Crédit photo Adiac

des sports, au complexe sportif de la Concorde à Kintélé. Les rencontres, quant à elles, auront lieu dans les gymnases disséminés à travers la ville capitale. Le comité d'organisation va être rapidement mis en

place pour préparer ce grand évènement qui pointe à l'horizon. « Nous sommes en train de vivre les retombées des onzièmes Jeux africains 2015, le fait que les infrastructures à Brazzaville doublées de la

bonne organisation des jeux ont intéressé les confédérations africaines. Nous devons continuer à être un pôle d'attraction pour le sport en Afrique », a conclu Léon Alfred Opimbat.

Rominique Nerplat Makaya

CAMEROUN

Le Congolais Camille Kouyekimina victime d'un arrêt cardiaque à l'entraînement

Sociétaire de l'Union sportive de Douala, le Congolais Camille Kouyekimina a été victime d'un arrêt cardiaque, le 13 mai 2016, lors de l'entraînement de son équipe. Rapidement secouru, l'ancien joueur de Cheminot a pu être réanimé et pris en charge à l'hôpital.

Par un communiqué de presse, son club relate les faits : « Ce matin lors de la séance d'entraînement, le joueur Kouyekimina Camille de nationalité congolaise a reçu un choc à la poitrine occasionnant un arrêt cardiaque. Grâce à l'assistance du staff médicale de l'Union (le nouveau kiné Mr Patrick Takam et le soigneur Mr François Djiaga) le joueur a pu être réanimé, grâce aux massages de réanimation appropriés, et transporté à l'Hôpital Ad Lucem de Bonamoussadi, avant d'être transféré à l'Hôpital Général de Douala où il bénéficie d'une prise en charge médicale complète par le club (...) Son état s'est stabilisé selon les médecins et le pronostic vital n'est plus engagé. Mais, Camille reste en observation. Nous remercions l'ensemble du personnel du service des urgences de l'Hôpital Général de Douala et particulièrement le Dr Edimo et son équipe pour la prompt réaction qui a permis de sauver la vie de notre joueur. »

Le milieu offensif, qui a porté les couleurs du Cameroun en sélection U17, serait désormais hors de danger. S'il est bien trop tôt, et secondaire, de savoir s'il pourra rejouer au football, on lui souhaite, bien évidemment, un bon rétablissement.

Camille Delourme

CAN 2017

Clevid Dikamona se prépare avec Le Havre



S'il attend toujours l'homologation de sa qualification avec le Congo par la Fifa, Clevid Dikamona n'en prépare pas moins, avec sérieux, le stage des Diables rouges. Le défenseur de Dagenham, dont le dernier match s'est joué le 7 mai, s'entraîne depuis plusieurs jours avec Le Havre. Pour garder le rythme dans l'optique du match amical face au Maroc, le 27 mai, puis de la confrontation face au Kenya le 5 juin, le défenseur central de 25 ans s'entretient avec son ancien club: rappelons en effet qu'il a porté les couleurs du club normand entre 2010 et 2013 (9 matchs de Ligue 2 et 27 de CFA).

Si l'équipe première du HAC est en vacances, la réserve a encore deux journées de championnat (les Normands sont premiers du groupe H de CFA2) à disputer. Le natif de Caen bénéficie donc des entraînements collectifs de la réserve havraise. A ces séances avec ballon, il ajoute du travail physique individuel. De quoi arriver affûté à Rabat le 24 mai.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 38^e et dernière journée, 2^e division

Laval clôt sa (triste) saison par une belle victoire face au Paris FC (3-1). Titulaire, Chris Malonga a ouvert le score d'une frappe déviée (30^e minute). Son 3^e but de la saison (pour deux passes décisives).

Nancy se déplaçait à Tours dans la peau du champion. Tobias Badila et Chris-Emmanuel Maouassa étaient titulaires : le premier à son poste de latéral gauche et le score comme milieu droit. Auteur d'une relance manquée sur le 2^e but tourangeau, Badila a ensuite marqué son premier but de la saison (le 2^e en pro) : deux contres favorables et une frappe dans la lucarne opposée. Maouassa a lui été remplacé à la 64^e. Brice Samba junior n'était pas dans le groupe, tandis que Mabela purgeait son 5^e match de suspension. Sans Congolais sur la pelouse, Brest et Auxerre se neutralisent (0-0). Kévin Koumbemba et Hardy Bingouila n'étaient pas retenus, tandis que Charlevy Mabila est resté sur le banc.

Sans Fernand Mayembo, non retenu, Niort fait match nul 3-3 à Valenciennes.

Nancy est donc champion avec 4 points d'avance sur Dijon et 9 sur Metz, qui l'accompagne en Ligue 1. Auxerre, 8^e avec 55 points, et Brest, 10^e avec 47 points, devront faire mieux l'an prochain pour retrouver les stades de L1. Laval, 13^e, et Niort, 16^e, peuvent respirer, tandis que le Paris FC repart en National

Belgique : le KSV Roulers de Lépicier repêché après la relégation du White Star

Le KSV Roulers de Maël Lépicier, 9^e du championnat et donc relégué en 3^e divi-

sion, évoluera finalement en 2^e division l'an prochain. Il profite de la relégation administrative du White Star, qui n'a pas obtenu sa licence. En fin de contrat, l'international congolais devrait donc prolonger son bail avec le KSV.

Neuvième du championnat à égalité de points avec Lommel, mais distancé à la différence de buts, le KSV Roulers était condamné à la descente et à la perte de son statut professionnel, en raison de la refonte du championnat de 2^e division (réduit à 8 clubs et rebaptisé D1B, division 1 bis). Frustrant pour une équipe qui n'aura été reléguable qu'à huit reprises durant la saison. Mais avec une série de 3 nuls et 4 défaites entre le 14 février et le 17 avril, Maël Lépicier et ses coéquipiers n'ont pas bien géré le sprint final.

Leur dernière chance de conserver leur statut professionnel était donc administrative, avec, très rapidement, des doutes sur la viabilité financière (dettes, retard de paiement, budget bancal, nouvel actionnaire jugé non crédible) du champion de D2, le White Star. L'équipe bruxelloise, qui n'a pas non plus de stade homologué, n'a finalement pas reçu sa licence et ne montera pas en 1^{re} division, laissant sa place à Eupen.

Pire, le club du Camerounais John Bico, sulfureux président-entraîneur, ancien agent de joueur, est relégué en Division 1 amateur. Reste désormais à savoir si le White Star posera des recours. Mais l'affaire semble entendue pour Roulers. En fin de contrat en juin, Maël Lépicier devrait désormais prolonger son contrat avec le KSV pour lequel il a disputé 17 matchs cette saison, dont 12 comme titulaire.

C.D.